

# **G HAR-EL-MELH : UNE VILLE PORTUAIRE TUNISIENNE DU XVII<sup>e</sup> SIECLE**

Ahmed Saadaoui /Néji Djelloul

## **I - Un site favorable et stratégique**

Ghar-el-Melh est une petite ville côtière du Nord-Est de la Tunisie, située à mi-chemin entre Tunis, la capitale du pays, et Bizerte, siège de l'amirauté tunisienne du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Malgré son éloignement des grandes voies de communication terrestres, cette ville, dominant un grand lac portant le même nom, occupe un site exceptionnellement favorable : précipitations suffisantes, sources abondantes et terres fertiles propres à recevoir des cultures diversifiées. Outre le lac, la montagne qui l'enserme au Nord -Jabal al-Nâdûr- renforce ses défenses naturelles. Ce mont qui s'élève à 325 m d'altitude, permet de contrôler et d'observer toute la rade de Tunis, et constitue une excellente ressource de matériaux de construction, pierre et bois notamment, qui y abondent.

Le lac, qui constituait à l'époque ottomane un excellent mouillage pour les vaisseaux ronds, est un vaste bassin naturel de 300 km<sup>2</sup>, communiquant avec la mer par une passe. C'est de fait, un vestige de l'ancienne baie d'Utique, jadis largement ouverte sur la mer. La célèbre cité antique était alors une ville portuaire, mais le déplacement de l'embouchure de la Medjerda entraîna progressivement l'ensablement du port et son abandon définitif au VIII<sup>e</sup> siècle.

La fermeture de la lagune s'ébaucha à une date difficile à préciser avec exactitude, avec l'apparition - vers la fin de l'antiquité - de cordons littoraux séparant le lac du golfe de Tunis. Le processus de l'ensablement de ce lac et de sa fermeture sur la mer était déjà bien avancé aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, comme l'attestent les cartes de cette époque (fig.9). Les sondes mentionnées par ces documents (fig.2, 6, 9, 10), prouvent que le niveau d'eau est resté sensiblement le même au cours du XVI<sup>e</sup> du XVII<sup>e</sup> et du

XVIIIe siècles ; ce qui semble contredire sérieusement l'hypothèse de R.Paskoff selon laquelle l'ensablement de la lagune serait dû au changement du cours de la Medjerda qui se serait déversée jusqu'au XVIIIe - XIXe siècles dans le lac, puis avait déplacé son embouchure vers l'Est pour aboutir directement dans la mer<sup>1</sup>. Cependant , les anciennes cartes attestent qu'au XVIe siècle la rivière se déversait déjà au Sud du lac, à l'endroit de son embouchure d'avant 1973, date à laquelle elle modifia de nouveau son parcours, suite à des inondations exceptionnelles, en empruntant définitivement un canal prévu à l'origine pour évacuer l'excédent du débit lors des crues.

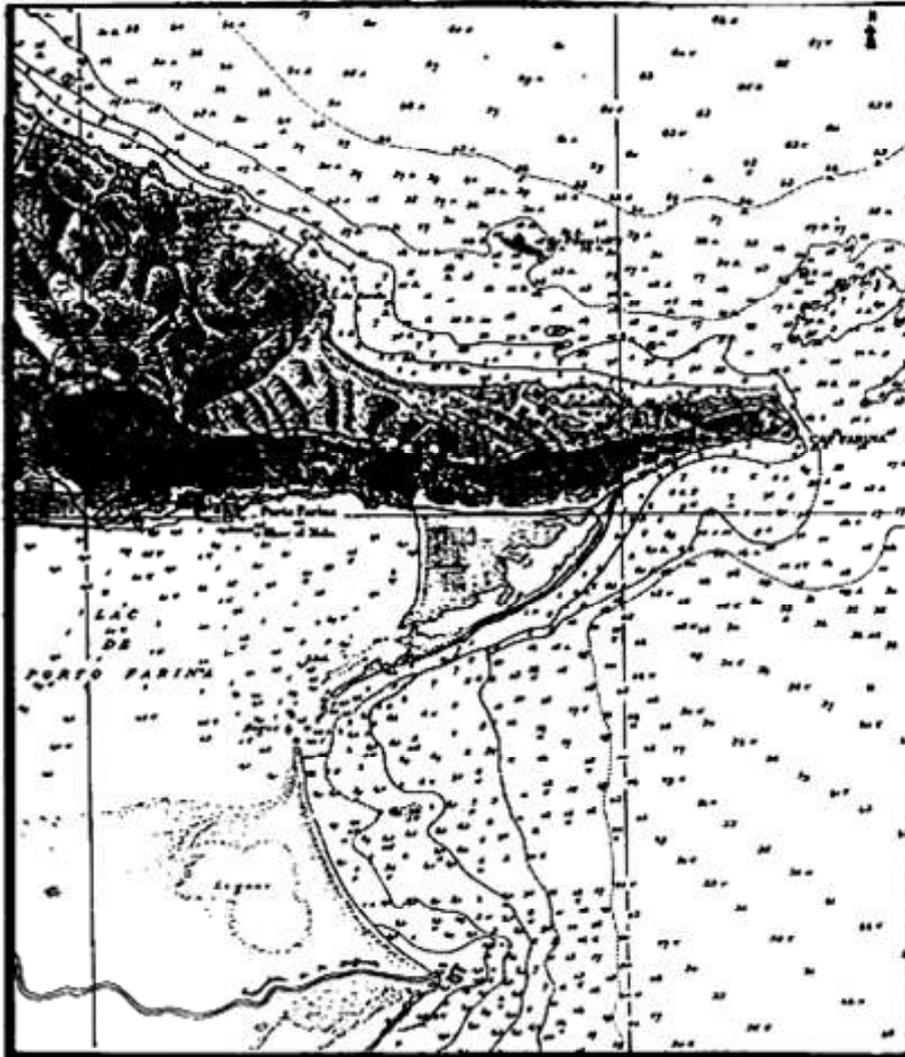


*Fig.1 : Ghar-el-Melli, photographie aérienne (1962), (O.T.C.).*



*Fig.2 : Plan de la ville de Ghar el Melh (O.T.C.)*

<sup>(1)</sup> R. Paskoff. 1985, p.33 - 41



Source : Service géographique de l'armée française.-  
B. N. P., Département des cartes et plans, G-46-222.

Fig.3: Ghar el Melh, fortifications et sondes (1881).

Aussi l'hypothèse de Jauzein<sup>2</sup> nous semble plus vraisemblable que celle de Pimienta<sup>3</sup> et de Paskoff<sup>4</sup>. En effet, Le premier pense que le sous-delta, très bien conservé, en forme de patte d'oiseau qui progresse dans la partie méridionale de la lagune, s'est construit entre le VIIe et le XVIIIe siècle, alors que la seconde hypothèse suggère que son édification serait plus récente et que le sous-delta fonctionnait encore au XIXe siècle.

(2) A. Jauzein, 1971, p. 128- 151

(3) J. Pimienta. 1959, p.20 -39

(4) R. Paskoff. 1985 p. 33-41

Par ailleurs, la passe qui reliait le lac à la mer s'est rétrécie progressivement avec l'ensablement de la lagune et le développement des cordons littoraux. Cette évolution est perceptible dès le XVIIe siècle; ainsi le Sieur d'Almeras observa en 1672 que «le fond (du lac) n'y vaut rien et est toujours pire en approchant du port»<sup>5</sup>. Quant à Peyssonnel, il écrit en 1724 : «la rade est un grand bassin ; elle a environ une lieue de long sur une demi-lieue de large ; l'entrée en est étroite et le devient tous les jours davantage, parce que la rivière de Bagradas, qui se décharge directement à son entrée, charrie beaucoup de sable et la comble peu à peu. Il est à craindre que dans quelques temps elle ne se ferme entièrement. Je suis convaincu, par des observations, que depuis dix ans le fond avait diminué de plus de dix pieds ; de sorte que les vaisseaux de guerre touchent presque tous, en entrant, aux endroits où ils passaient autrefois fort à l'aise»<sup>6</sup>. Les craintes de Peyssonnel n'étaient pas sans fondements, puisque la rade devint à partir du XIXe siècle inaccessible aux navires d'un certain tonnage malgré quelques tentatives pour débayer le sable qui envase la passe et le fond du lac, comme en 1792<sup>7</sup> et à l'époque d'Ahmed Bey<sup>8</sup>.



Fig.4 : La Tunisie du Nord au début du XVIe siècle (1533) (pl.98 de l'Atlas d'A. Ortelius).

- (5) E. Plantet, 1893 - 1899, T.I, p.262  
 (6) J. Peyssonnel, 1987, p. 150  
 (7) E. Plantet, 1893 - 1899, vol III, p. 261  
 (8) Ibn Abî al-Diâf. 1963. T. IV, p.81

Entre le lac et la montagne s'étirent -transversalement par rapport au relief- les terrains agricoles dépendants de la ville. Les parcelles présentent des structures parallèles aux courbes de niveau et reçoivent des cultures diversifiées: maraîchage, arboriculture, céréaliculture et petit élevage. L'action continue de l'homme depuis le XVIIe siècle, pour étendre les surfaces cultivées au dépens de la montagne et du lac, a façonné le paysage autour de la localité. Ainsi, des terres ont été arrachées à la montagne, par l'aménagement de son versant en terrasses, créant des cultures en étage réalisées par des murs de soutènement construit en pierre. Ces cultures s'étendent jusqu'à un niveau assez élevé sur le versant et reçoivent surtout des plantations arboricoles. En outre, les bordures du lac et les cordons littoraux ont été comblés et couverts de sable désalé et d'éléments fertilisants notamment des engrais organiques; ces nouvelles terres acquises au dépens de la mer ont été par la suite exploitées comme jardins potagers<sup>9</sup>.



Fig.5 : La Tunisie du Nord au début du XVIe siècle ( 1570)  
d'après G. Mercator.

<sup>(9)</sup> V. Guérin (T.I. p. 13 - 15 ), qui visita la ville en 1860, nous entretient de «ces riches et riants vergers.» s'étendant sur la bordure du lac et au pied de la montagne, et même sur les cordons littoraux, des jardins plantés d'oliviers, de figuiers, d'amandiers et de plusieurs autres arbres.

## II - Un port dynamique et une cité prospère au XVIIe et au XVIIIe siècles

La rade de Ghar-el-Melh n'est pas étrangère aux navigateurs d'avant l'époque ottomane : presque toutes les réserves des flottes qui attaquèrent Carthage et Utique dans l'antiquité s'y concentrèrent. Proche du site de la ville moderne, non loin d'Utica, s'élevait le comptoir phénicien de Rusucmona. Son nom latinisé indique qu'il devait être placé sur un cap ou sous un cap; or Ghar-el-Melh est précisément située dans le golfe d'Utique et au dessous de Ras Sîdî <sup>C</sup>Alî al-Makkî. Cette station maritime signalée par Tite Live<sup>10</sup> ne réapparaît pas cependant dans les textes de la période romaine. Toutefois, les vestiges archéologiques trouvés non loin de la ville moderne témoignent de la persistance de ce comptoir après la chute de Carthage. Il semble même que de riches villas s'élevaient sur les bords du lac ; elles ont dû disparaître à la suite de son ensablement<sup>11</sup>.

Le conflit hispano-turc redonna à Ghar-el-Melh l'importance militaire qu'elle semble avoir eu à l'époque aghlabide<sup>12</sup> ; en 1535, la flotte de Charles-Quint y passa la nuit avant de mettre le cap sur la Goulette<sup>13</sup>. En 1574, dans une lettre à Don Juan d'Autriche, le Vice-roi de Tolède écrivait que «le site est pourvu d'un bourg, d'eau, de bois, de fonds marins et d'un port susceptible de recevoir une grande flotte et s'élève dans un lieu facile à secourir»<sup>14</sup>. Cette bourgade, n'est autre que le Qasr Abî Saqr, signalé par les auteurs arabes du haut Moyen âge, près duquel se trouvait les îlots d'al-Kurrât où l'aghlabide Ziyâdat Allah exécuta ses proches parents<sup>15</sup>.

Le terme arabe, Qasr ne désignait pas dans ce cas un simple fortin, mais plutôt un village fortifié<sup>16</sup>, doté d'une *dimnâ*<sup>17</sup>, ainsi que l'atteste les toponymes actuels de <sup>C</sup>Ayn al-Dimnâ et de Jabal al-Dimna<sup>18</sup>. Le cap de Sîdî <sup>C</sup>Ali al -Makkî lui-même , était appelé

(10) Tite Live, liv., XXX.10.

(11) Un tombeau en marbre entouré de statues des neuf muses, fut découvert à Ghar-el-Melh en 1895. D'autres vestiges antiques, d'époque romaine, sont encore apparents sur la bordure de la route : (PL X-B).

(12) Bakrî, 1992, T.II, p.759.

(13) L. Marmol. 1667. T.II, p. 445; R., Elyatt, 1967. p.72; Ch. Monchicourt, 1932, p.66.

(14) Ch. Monchicourt, 1932, p.66.

(15) Bakrî, 1992, T.II, p.759, Maqdisî,1906, p. 4-5; H.H Abdulwahab, 1955, p.77; H. R. Idris, 1962. T.II, p. 436. Outre Bizerte, Chef-lieu de la province nord-orientale appelée Saffûra au haut Moyen Age. le littoral était jalonné du Nord au Sud par les localités ou les Qasr (s) fortifiés suivants: Qasr al-Yaqûta, où se trouvait Hisn Abi Mazhûl; Marsâ Banî Waggâs, près duquel se trouvait l'îlot de Qamlâriyya, Marsâ al-Wâdî, Qasr Tarsa Dâwûd, Qasr Sûnin, Marsâ al-Gabal. Marsâ al-Taniyya, Ribât abî Saqr, Marsâ-Ribât, Qasr al-Hagg-âmin; Qasr Galla, Qasr Gardân. Voir Bakrî, 1992. p.759; Idrîsî, 1866, p. 114-115; V. Guérin. 1862, T.II, p.31; H.H. Abdulwahab , 1955, p. 77 ; H. R. Idris, 1962, T.II, p. 436.

(16) Voir à ce propos, ce propos les qasr (s) fortifiés de Nabeul, Hammamet, Yunga, al-'Aliya. in N. Djelloul. 1988, T.I. p. 427 , 439 et T.II, p. 541, 608.

(17) Sur les *Dimnâ* au Moyen âge, voir al-Maliki, 1983, T.I, p.41, T.II. p.47,231) H. R. Idris, 1962. T.II, p.422.445.

(18) E. Babelon, R. Cagnat, S. Reinach, *Atlas archéologique*, 1892 - 1913. f° VII Ghar-el-Melh.

au haut Moyen âge «al-kanîsa»<sup>19</sup>, et aurait servi de lieu de *ribât*, comme l'atteste le toponyme de <sup>c</sup>Ayn al-Munastîr<sup>20</sup>, appellation donnée avant les Aghlabides aux *qas-ribât (s)* musulmans<sup>21</sup>. De même, en dehors de la ville, sur la route de Tunis, une citerne d'époque romaine porte la trace de restaurations datables du haut Moyen âge musulman .

Qasr Abî Saqr, devenu Ghar-el-Melh à l'époque hafside<sup>22</sup>, est encore attesté par les cartographes, tant Ottomans (PL. II)<sup>23</sup> que chrétiens (PL.I,II,III)<sup>24</sup>. Le dernier document (Carte de G. Mercator ), est presque contemporain de la lettre de Don Garcia de Tolède. Avant cette date, l'ingénieur d'André Doria , Pompéo Florani, avait conçu un projet d'aménagement d'une base navale à Ghar-el-Melh, mais Don Juan d'Autriche en empêcha l'exécution<sup>25</sup>. Ces témoignages contrastent avec ceux des auteurs arabes,

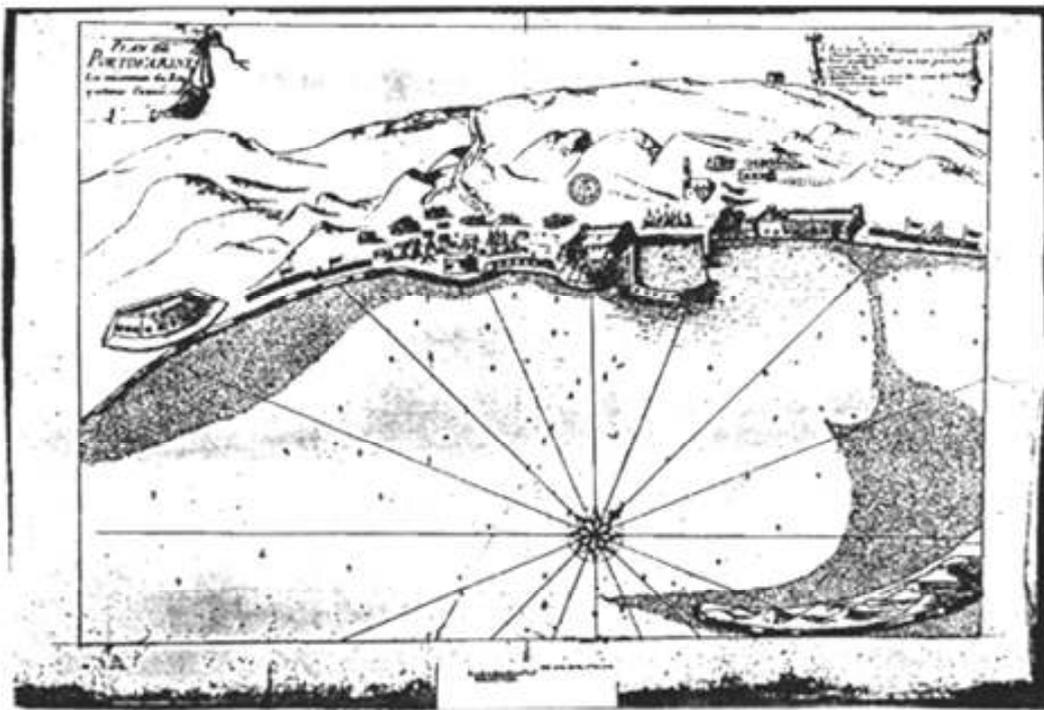


Fig.6: Plan de Char el Melh vers 1669.  
De viviers, B.N.P., S.H.M., Port. 105, div.6, p.2.

(19) Idrîsî, 1866, p. 114-115.

(20) E. Babelon . R. Gagnat, 1892 – 1913, f° VII, Ghar-el-Melh.

(21) M. De Epalza, «al-Munastir d'Ifriqiyya et al -Munastir de Xarq al-Andalus», in *Cahiers du Cérès*, n°4, 1991, p. 100-101.

(22) R. Brunschvig ,1940, T.I, p. 229 : *Léon l'Africain*, 1983, T.II, p.253.

(23) Piri Reis, 1973, T.II, p 150.

(24) A. Ortelius, 1570, pl.98: G. Mercator, 1636, T.II, p. 428.

(25) R. Elyatt, 1967, p.72.

mais également ceux des auteurs européens de la fin du XVIe et du début du XVIIe siècles. Ces derniers, en effet, précisait que le lieu était désert et dépourvu de fortifications<sup>26</sup>. Selon L. Lanfreducci et G. Bosio (1587) «Porto-Farina est un grand port, bon pour une grande flotte et bien abrité. On peut y entrer librement parce qu'il n'y a aucune défense. Il n'y a qu'une seule tour sur la montagne, sans artillerie, ni plate-forme apte à en recevoir»<sup>27</sup>. Cette tour, remontant fort probablement au haut Moyen âge, est décrite en 1860 par V. Guérin comme étant «une construction carrée, que les Arabes appellent Nador et la regardent comme une vieille tour d'observation. Mais en pénétrant dans l'intérieur de ce bâtiment, j'ai cru plutôt reconnaître les restes d'un ancien marabout»<sup>28</sup>.

Ainsi, Ghar-el-Melh, qui n'a fait que végéter durant l'époque hafside<sup>29</sup>, semble avoir été abandonnée à la fin du XVIe siècle. Ce n'est qu'en 1638 que le puissant dey et qâbudân de la flotte tunisienne, Ustâ Murâd ibn Abdallah, résolut de créer à cet endroit un port pour les vaisseaux ronds, jusque là obligés d'aller chercher à Sousse un abri précaire<sup>30</sup>. La fondation de ce port obéit à un double objectif : créer un véritable point de ralliement pour les vaisseaux ronds, et en particulier les galions à voile qui



*Fig.7: Plan de Ghar el Melh vers 1669.  
Albert, B.N.P., S.H.M., Port. 105, div.6, p. 13.*

(26) Ibn abî Dinar, 1967, p.209; Sarrâg, 1973, p. 119; H. Hûga, 1975, p.93; Ibn abî al-Diâf, T.II, p.38; Mahlûf, 1930, T.I, p.170- 171; Mas'ûdi, 1905, p. 94; R. Elyatt, 1967, p.72.

(27) L. Lanfreducci et G. Bosio, 1925, p. 517-518.

(28) V. Guérin, 1862, T.II, P. 17. Voir aussi C. Chotin, 1849, p.59.

(29) A l'époque hafside nos sources ne citent que les localités de Rafrâf, qui a gardé jusqu'au début du siècle son enceinte en béton de chaux, édifiée au cours du XVème siècle par le prince Abû Fâris; Bizerte, Ras Djebel et Ghar-el-Melh. Voir R. Brunschvig, 1940. T.I, p.229; N. Djelloul, 1988, T.I, p.328 - 329.

(30) R. Elyatt, 1967, p. 72; J.B. Salvago, 1937, p. 394; R.P. Dan, 1637, p. 165.

prennent de plus en plus d'importance dans la composition de la flotte de guerre<sup>31</sup> ; mais aussi empêcher les corsaires chrétiens d'y venir faire aiguade et de se réfugier dans le lac<sup>32</sup>. Le dey décida en outre d'établir une ville et d'y retenir les habitants en accordant plusieurs avantages et libéralités à ceux qui viendraient s'y fixer. Il se montra particulièrement généreux envers les Morisques qui constituaient une main-d'oeuvre hautement qualifiée, et qui plus tard s'établirent en grand nombre à Ghar- el-Melh<sup>33</sup>.

A la mort d'Ustâ Murâd, le port se composait d'une darse fortifiée, dotée de plusieurs magasins, d'un bague d'esclaves et de quelques habitations, défendues au Nord par le fort du milieu : Burj al-Wustâni<sup>34</sup>. En 1653, l'amiral R. Blake, envoyé par O. Cromwell afin de châtier « les corsaires tunisiens », endommagea partiellement les fortifications de la nouvelle place<sup>35</sup>. Toutefois, à la suite de ce raid, le dey Hâg Mustapha lâz (1653 - 1665) fit restaurer le port et ordonna de renforcer ses défenses par la construction de deux nouveaux forts : Burj al-Lutâni à l'Est et Burj Tunis à l'Ouest, ainsi que plusieurs redoutes équipées de batteries à fleur d'eau. Un autre mouradite, Alî Bey (1677 - 1696) dota la ville, qui s'était considérablement agrandie, d'un chantier de construction navale et de plusieurs autres casernes. Le tout fut entouré d'un mur d'enceinte au début du XVIIIe siècle. A la suite de ces travaux, Ghar-el-Melh devint le grand port de la régence et son principal arsenal maritime<sup>36</sup>.

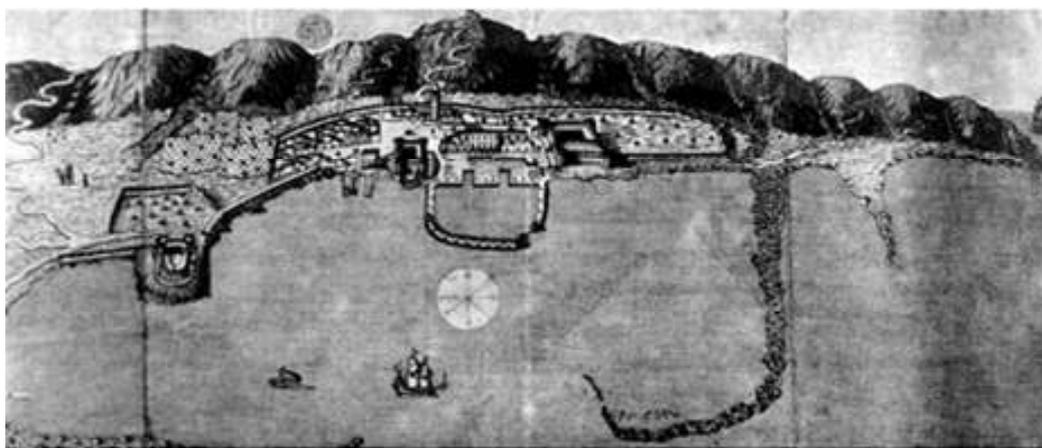


Fig.8: Plan de Ghar-el-Melh au début du XVIIIe siècle,  
B.N.P., S.H.M., Port. 105, div.6, p. 12.

(31) Ibn abî Dinâr , 1967, p.209. Vers 1610, à en croire R. Elyatt (1967 , p.21-22), la régence entretenait vingt-quatre grands galions de guerre de 1500 à 2000 salmes, six galères de 24, 25 et 26 bancs, quatre ou cinq fustes et brigantins de 16 à 19 bancs et six pataches. Sur le rôle que jouèrent les renégats nordiques dans ces mutations techniques, destinées à révolutionner à court terme les conditions de la guerre en Méditerranée, voir notamment : P. Grandchamp, 1957, p. 269-333; N. Djelloul, 1988, T.I, p. 82 - 83.

(32) Ibn abî Dinâr . 1967, p.209.

(33) Ibn abî Dinâr, 1967, p.209; H. Hûga, 1975, p.93-94; Ibn abî al-Diâf, 1963, T. II, p. 38; Mahlûf, 1930, T.I. p. 170 - 171 . Sur l'importance du rôle joué par les Morisques dans l'activité maritime de Tunis et Alger au XVIIe siècle, voir notamment : J. Bahloul, 1985, p.50; N. Djelloul, 1988, T.I, p. 81, 104.

(34) J. Coppin, 1686, p. 132.

(35) Ibn abî Dinâr, 1967, p. 214.

(36) H. Hûga, 1975, p. 94, 157; Ibn abî al-Diâf, 1963, T.II, p.38.

En 1818, par suite de l'ensablement considérable de la passe du lac, le port fut abandonné et toute la marine de guerre transportée à la Goulette. Mais l'année suivante, le bey craignant que son escadre ne subisse le même sort que la marine algérienne, détruite en grande partie par Lord Exmouth, résolut de rendre à Ghar el-Melh son ancienne destination, afin de mettre sa flotte hors d'un coup de main. Deux ans plus tard, le port fut de nouveau abandonné<sup>37</sup>. En 1837, Ahmed Bey décida de créer à Ghar-el-Melh un arsenal à l'européenne ; à cette occasion plusieurs palais pour le prince et sa suite furent construits à grands frais, et plusieurs casernes et ateliers furent créés dans le quartier du port. Cependant, à la mort de ce bey, son successeur donna l'ordre de retirer la garnison. La plupart des constructions édifiées par Ahmed Bey ne tardèrent pas alors à tomber en ruines, faute d'entretien<sup>38</sup> ; seuls subsistent encore quelques magasins et des ateliers de l'arsenal. Si les trois forts, ainsi que la darse du XVIIIe siècle, résistèrent aux intempéries, l'enceinte de la ville en revanche, a complètement disparu.

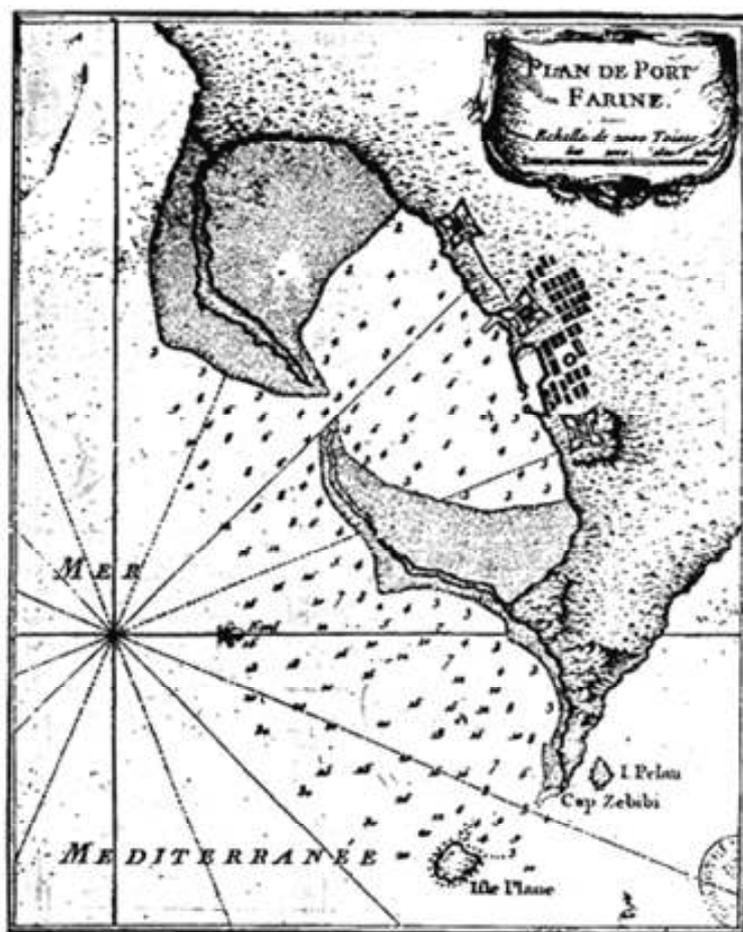


Fig.9: Plan de Ghar el Melh vers 1765. J. N. Bellin, *Petit atlas maritime*, III, pl.80.

(37) H. Hûga, 1975, p. 154; Ibn abî al-Diâf, 1963, T.II, p. 38, T.III, p.129; Mahlûf, 1930, T.I, p.171 ; J. Molinier, 1952, p. 81-91.

(38) Ibn abî al-Diâf, 1963, T.IV, p. 81 ; V. Gérin, 1862. T.I, p. 17 ; P. Cezelly, 1904, p. 30.

### III - La ville et ses monuments religieux:

La ville, comme ses jardins, est enserrée entre la montagne et le lac. Elle présente un tracé des plus régulier: deux artères principales de 8m de large parcourent la ville d'un bord à l'autre. L'artère médiane traverse la place centrale dite la *Rahba*, alors que l'artère méridionale passe à travers le petit marché couvert dit *al-Sûq*. Les deux artères sont réunies par des rues perpendiculaires moins larges ne dépassant que rarement 5m.



*Fig.10: La ville de Ghar el Melh. En avant-plan : le port et la Grande Mosquée.*

La place centrale, la *Rahba*, conçue dès l'édification de la ville au XVIIe siècle, constitue un élément essentiel du tissu urbain. De forme rectangulaire, elle occupe le centre de la ville et constitue le point d'aboutissement de plusieurs rues. Cette place accueillait le marché hebdomadaire de Ghar-el-Melh.



*Fig. 11: La place centrale.*

En plus de la place de la *Rahba*, le petit marché couvert constitue un autre élément essentiel du tissu urbain. Il est traversé par le deuxième axe principal de la ville, l'artère méridionale. Il compte plusieurs boutiques alignées au bord de la rue. Ce petit *souk* très restauré, date, nous semble-t-il, de la deuxième moitié du XVIIe siècle.

La ville est divisée en plusieurs quartiers dont les limites sont difficiles à cerner. Au XIXe siècle, ils étaient au nombre de six: Hûmat al-Tawâbî, Hûmat al-Rahba, Hûmat Sîdi al-Tarhûnî, Hûmat al-Madrassa, Hûmat al-Sûq et Hûmat al-Rafrâf<sup>39</sup>.

La médina de Ghar-el-Melh qui a relativement peu souffert des reconstructions récentes, compte, outre deux *hammâms*, les habitations, les installations maritimes et les fortifications, plusieurs édifices religieux dont une *madrassa* et trois mosquées : la Grande Mosquée, la mosquée de la Rahba et la mosquée de Sîdi Nasr.



Fig.12: Le souk.

### 1- La mosquée de la Madrasa :

La *madrassa* de Ghar-el -Melh est connue actuellement sous le nom de la mosquée de la *madrassa*. De taille moyenne, l'ensemble de l'édifice se compose d'un oratoire, d'une cour à ciel ouvert entourée de 8 petites chambres, d'une salle d'ablution et d'un minaret qui a été reconstruit vers 1960.

L'édifice n'est pas daté, mais plusieurs éléments témoignent de son ancienneté et autorisent à penser qu'il a été érigé au cours de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Quelques années après la fondation de la cité et après l'édification de la Grande Mosquée, Ghar-el-Melh se serait dotée d'une *madrassa* qui est un équipement habituel dans les villes de l'époque ayant la même taille.

(39) A.G.G.T/, R.F. 629, pour l'année 1272 h/ 1855-1856, ce registre recense 426 personnes de sexe masculin dans la ville de Ghar-el-Melh répartis ainsi :

Hûmat al-Tawâbî: 80 dont 2 Andalous et 9 Turco-hanafites.  
 Hûmat al-Rahba : 125 dont 8 Andalous et 46 Turco-hanafites.  
 Hûmat su al-Tarhûnî : 32 dont 0 Andalous et 11 Turco-hanafites.  
 Hûmat al-Madrassa : 44 dont 2 Andalous et 14 Turco-hanafites.  
 Hûmat al-Sûq : 69 dont 3 Andalous et 17 Turco-hanafites.  
 Hûmat al-Rafrâf : 76 dont 2 Andalous et 15 Turco-hanafites.



Fig. 13: La Grande Mosquée dominant le port et l'arsenal

L'édifice était destiné à l'époque de sa fondation à l'enseignement et l'hébergement des jeunes campagnards qui passaient quelques années à étudier soit à la *madrassa* soit à la Grande Mosquée. Huit Chambres aux dimensions réduites sont aménagées à cet effet. A une date indéterminée, la *madrassa* a cessé ses activités liées à l'enseignement, alors que son oratoire a continué à recevoir les fidèles du quartier pour les prières quotidiennes. Dans les années 1940, cet oratoire a été promu mosquée à *Khutba* pour le rite Malékite, suite à une demande des habitants auprès des autorisés<sup>40</sup>.



Fig.14: La madrasa, l'oratoire

(40) *A.N.T.*, Série D, Carton 8, Dossier 6. Dans ce dossier se trouve les différentes correspondances à ce propos. On y apprend également que l'édifice compte une salle de prière carrée de 120 m divisée en trois nefs, une large cour, un puits, une citerne et une salle d'ablution ; le rapport ajoute que cette mosquée est apte à recevoir une *khotba* . Le décret de la nomination du premier imam prédicateur, Shaykh cAbbâs al-Makkî, date du mois de février 1940.

L'élément le plus intéressant de cet édifice est la salle de prière qui est un quadrilatère de 12,90m sur 11,50m. Elle compte trois nefs de trois travées et elle est couverte de voûtes d'arêtes bandées de doubleaux et portées par des colonnes de pierre calcaire couronnées de chapiteaux sommairement sculptés.

## 2- La mosquée de la Rahba

*Masjid al-Rahba*<sup>41</sup> qui remonte au XVIIe siècle est le plus ancien oratoire de quartier de Ghar-el-Melh. Il se situe au coeur de la ville et surplombe la place centrale qui lui a donné son nom.

Il s'agit d'une petite mosquée qui renferme une salle de prière, un minaret, une courrette et une salle d'ablutions alimentée en eau par un puits et une citerne.

La salle de prière primitive<sup>42</sup> de plan carré mesure 7,70m de côté et se divise en trois nefs de trois travées. Elle est recouverte de voûtes d'arête sans doubleaux reposant sur des arcs en plein cintre portés par des colonnes couronnées de chapiteaux de type hafside. La largeur des nefs est de 2,55m alors que la longueur des colonnes ne dépassent pas 1,80m.



Fig. 15 : La mosquée de la Rahba, la salle de prière.

Le minaret s'élève dans l'angle nord-est de l'édifice. Il est bâti sur un plan carré de 2,60m de côté. Sa hauteur, au sommet du toit du lanteron, ne dépasse pas les 10 mètres. On lui accède par une petite porte (1,30 x 0,60), percée à la base du côté sud du minaret. L'escalier en colimaçon s'appuie sur une rampe en hélice et se compose de 37 marches qui aboutissent sur la plate forme finale par une baie percée dans le lanteron carré qui couronne la tour.

(41) A.N.T. , Série D, Carton 8, Dossier 5.

(42) Ces dernières années, la salle de prière, au cours d'une opération de rénovation a été élargi d'une nef sur le côté occidental.

### 3- La mosquée de Sîdî Nasr

*Masjid Sîdî Nasr*<sup>43</sup> occupe un emplacement angulaire, à la rencontre de la rue de Sîdî Nasr et celle de la *Rahba*. Cette mosquée date vraisemblablement du XVIIe siècle, cependant elle a subi plusieurs restaurations dont certaines sont très récentes. Il se compose d'une salle d'ablutions refaite récemment, d'un petit minaret et d'une salle de prière couverte de voûtes d'arête s'appuyant sur les murs et sur une seule colonne de remploi dressée au milieu de salle.



Fig. 16 : L'ancienne église (XIXe siècle).

### 4- Les zâwiyas:

La ville compte également plusieurs *zâwiyast*, certaines d'entre elles se trouvent dans la médina, les autres sont dispersées dans les environs de Ghar-el-Melh. La *zâwiya* de Sîdî al-Haddâd jouxte la Grande Mosquée et celle de Sîdî <sup>°</sup>Abd-al-Salâm donne sur la place de la *Rahba*. Les *zâwiyas* de Sîdî al-Tarhûnî et de Sîdî ben <sup>°</sup>Îsâ se dressent au sud de la médina, sur les bordures du lac.



Fig. 17: la zawiya de Sîdî <sup>°</sup>Alî al-Makkî.

<sup>(43)</sup> Sur cette mosquée on peut consulter les quelques documents qui se trouvent aux *A.N.T.*, Série D, Carton 8, Dossier 4, mais ces documents sont postérieurs à 1885.

La *zâwiya* de Sîdî <sup>C</sup>Alî al-Makkî reste cependant la plus célèbre et la plus ancienne. Ce monument pittoresque s'élève sur le promontoire du même nom à 7km à l'Est de la ville occupant un site magnifique, au pied d'une petite montagne dite Jebel al-Dimna, à 50m d'altitude. La *zâwiya* est aménagée dans une grotte naturelle. L'édifice est difficile à dater; on n'y trouve actuellement qu'une stèle funéraire d'un *muqaddim* de la *zâwiya*, le crétois Muhammad al-Amîn Khûaja Bak mort en 1247/1831. Mais l'édifice est beaucoup plus ancien; il est fort probable qu'il soit antérieur à l'édification de la ville portuaire du XVIIe siècle, Sîdî <sup>C</sup>Alî al-Makkî ayant vécu à l'époque hafside. En outre, le toponyme Dimna suggère que le site médiéval a été occupé par une léproserie qui peut être à l'origine du sanctuaire.

### 5- La Grande Mosquée

Le principal édifice religieux de Ghar-el-Melh est sa Grande Mosquée. Celle-ci se dresse dans un endroit excentrique à l'est de la ville et au nord du vieux port. Son importance et sa bonne conservation en font l'une des plus intéressantes mosquées du Sahel bizertin<sup>44</sup>.

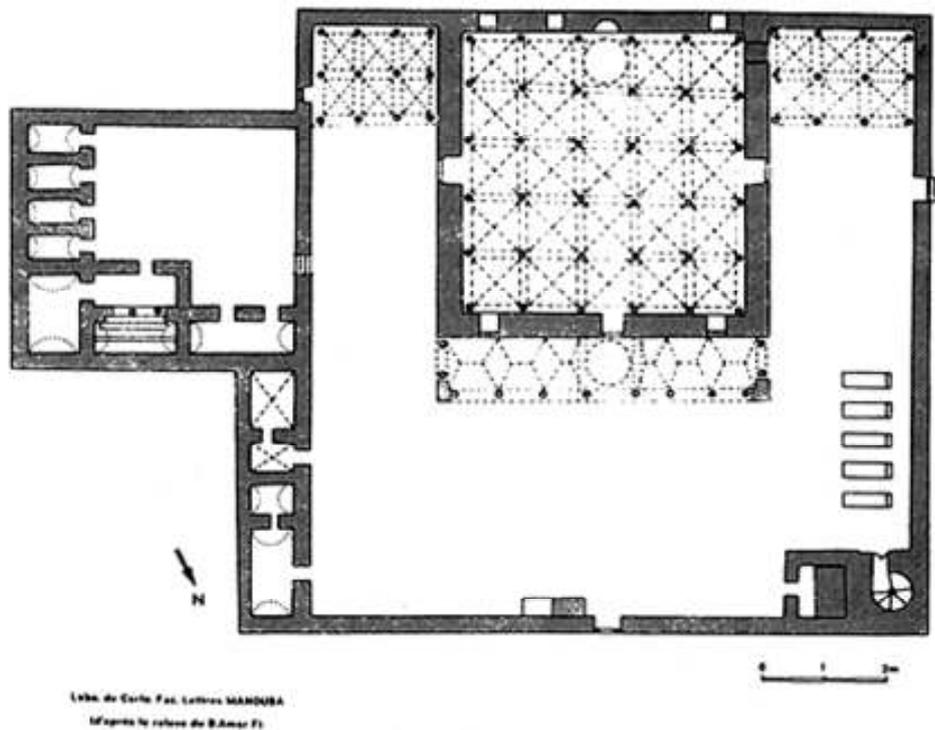


Fig.18 : La Grande Mosquée, plan d'ensemble

(44) La restauration la plus récente, celle de ces dernières années est la plus dommageable pour l'authenticité de l'édifice. Ainsi, en plus de la consolidation nécessaire des murs et des terrasses, les restaurateurs animés d'un esprit d'embellissement ont ajouté à l'édifice une corniche en tuile vernissée verte couronnant la salle de prière sur trois faces. Par ailleurs, les colonnes, les chapiteaux et le revêtement du mihrab en marbre et plâtre sculpté ont été masqués par une épaisse couche de peinture moderne polychrome.



Fig. 19: La Grande Mosquée, flanc sud.

Cet intérêt est d'autant plus grand que ce monument est daté avec précision puisqu'il porte une inscription de fondation qui le fait remonter à 1070h/1659 et donne le nom du fondateur, le dey Hâjî Mustafa Lâz qui est par ailleurs à l'origine de l'édification de deux forts de Ghar-el-Melh: Burj al-Lutânî et Burj Tûnis. Pour connaître l'histoire de cette mosquée, on ne dispose pour le XVIIe et XVIIIe siècles que de cette unique inscription. A partir du milieu du XIXe siècle, on trouve quelques documents d'archives qui reflètent l'importance de cette mosquée et donnent les noms de ses imams et quelques indications sur ses biens *habus*.



Fig.20 La Grande Mosquée, inscription de la fondation.

Quant aux données archéologiques, elles indiquent que le monument a été conçu et réalisé en une seule fois et qu'il garde toujours, excepté quelques modifications, les dispositions de l'époque de la fondation.

L'édifice présente en effet, un plan régulier et couvre une surface relativement importante de 1900m<sup>2</sup> qui s'étend sur deux parcelles contiguës, l'une plus grande que l'autre. La grande parcelle renferme, outre la salle de prière, les cours qui l'entourent sur trois côtés, le minaret et plusieurs dépendances dont une chambre pour l'imam et une autre pour le muezzin ainsi que d'autres pièces réservées à l'hébergement des hôtes de la mosquée. La deuxième parcelle est occupée par la salle d'ablution qui s'organise autour d'une cour à ciel ouvert.

L'accès à l'intérieur de la mosquée s'effectue par trois portes: deux portes latérales et une troisième axiale percée dans l'enceinte nord de l'édifice. La porte latérale occidentale, qui se tourne vers la ville, est la plus fréquentée ; elle est considérée actuellement comme la principale entrée du monument. C'est une grande porte rectangulaire (1,10x2,50m) construite dans un encadrement de pierre calcaire et se fermant par deux battants de bois massif. Elle est précédée d'un escalier haut de sept marches qui la relie à la rue.

Sur le côté opposé, s'ouvre la porte orientale de l'édifice, moins restaurée que la porte précédente ; elle est peu fréquentée puisqu'elle est orientée vers l'extérieur de la médina et donnait jusqu'à une date récente dans les jardins des environs. La porte axiale nord est presque identique aux deux précédentes. Mais le niveau de la rue sur ce côté de la mosquée est surélevé par rapport au sol de l'édifice. C'est pourquoi cette porte se trouve suivie de onze marches qui permettent de rattraper la dénivellation du terrain.

Ces trois portes donnent sur trois cours entourant la salle de prière sur trois côtés. la cour la plus large, celle qui précède l'oratoire, est prolongée sur deux côtés de deux cours plus étroites qui s'étendent de part et d'autre de la salle de prière, elles sont couvertes partiellement par une double galerie à trois arcades.

La cour latérale orientale dite *sahn al-janá 'iz* sert pour les prières des funérailles, alors que sur la cour latérale occidentale s'ouvre la chambre de l'imam. Son emplacement inhabituel loin de la salle de prière est dû à la dénivellation du terrain qui rend très difficile sa construction derrière le mur de la *qibla* au niveau du minbar. Il s'agit d'une petite pièce rectangulaire de 2m de largeur sur 3,20 de longueur.

La cour principale, qui précède l'oratoire, s'étend en largeur, elle couvre une surface relativement importante. Un petit cimetière est, par ailleurs, aménagé sur une partie de cette cour: une rangée de neuf tombes simples couvertes de dalles de pierre et supportant parfois des stèles funéraires s'alignant le long du mur occidentale de la cour du côté du minaret. Les tombes les plus récentes sont celles des derniers imams de la mosquée.



Fig.21: La Grande Mosquée,  
le minaret  
vu de l'intérieur de la cour

L'aménagement d'un cimetière ou d'un mausolée funéraire au sein même de la mosquée est une pratique qui s'est répandue dans le pays à la période ottomane. Ainsi, la mosquée de Sîdî Yûsuf et celle de Hammûda Pasha de Tunis, contemporaines de celle de Ghar-el-Melh, sont dotées de deux mausolées abritant les tombes du souverain et de sa famille.

Au milieu de cette même cour, gravé sur une dalle de marbre (1,04x0,68m), se trouve le cadran solaire de la mosquée qui date de 1120/1708. Ce cadran horizontal est placé sur un socle en maçonnerie haut de 1,30m. Un fil partant du milieu du cadran et fixé à l'enceinte nord de la mosquée projette son ombre sur les graduations indiquant ainsi les heures des prières.

La mosquée possède un autre cadran, placé comme le premier, sur un socle en maçonnerie dressé dans la même cour du côté des chambres des hôtes. Ce deuxième cadran est le cadran primitif datant du XVIIe siècle qui fut remplacé par le précédent. Ses graduations gravées sont érodées et sont devenues illisibles.

Sur le côté oriental de la cour s'élève les chambres des hôtes. Il s'agit de quatre petites pièces voûtées ouvrant sur la cour. Désaffectées, elles sont actuellement dans un état de délabrement avancé.



*Fig.22 : La Grande Mosquée, le portique précédant l'oratoire.*

A partir des cours qui l'entourent, l'accès à l'intérieur de la salle de prière s'effectue par trois portes; deux latérales et une troisième axiale ouverte au milieu du mur antérieur de l'oratoire. Cette dernière porte est précédée d'un portique, à sept arcades, voûté en arc de cloître. Elle est inscrite dans un encadrement rectangulaire de pierre calcaire (2,70x1,35m). Au-dessus du linteau, elle porte l'inscription de fondation de la mosquée.

De plan carré, la salle de prière mesure intérieurement 17,80m de côté. Elle est divisée par un réseau de 36 colonnes en cinq allées longitudinales sur cinq allées transversales. Les colonnes délimitant les allées sont espacées les unes des autres de 2,50m.

Elles sont presque toutes identiques : leurs fûts minces de 0,40m de diamètre et de 2,93m de longueur reposent sur des bases formées de deux moulures: une plinthe et un tore. A l'exception de deux colonnes portant des chapiteaux de type turc, toutes les autres -celles de la salle de prière comme celles des galeries- sont couronnées de chapiteaux de type dit hafside<sup>45</sup>. Les colonnes portent, sans l'intermédiaire d'arcs doubleaux, des voûtes d'arête.

L'allée axiale est soulignée par deux coupoles bâties selon la même structure. L'une s'élève devant le *mihrab* et l'autre devant la porte axiale de l'oratoire, au milieu de la galerie de la façade. Ce dispositif s'inscrit parfaitement dans la tradition ifriqiyienne où presque toutes les mosquées sont pourvues d'une ou de deux coupoles élevées sur l'allée axiale de voûtes d'arête qui recouvrent la salle. Un toit en terrasse repose sur l'extrados des voûtes. Semi-sphériques, chacune de ces deux coupoles s'appuie sur trois arcs doubleaux et sur le mur de la salle de prière qui lui est contigu. Aux quatre angles formés par les doubleaux s'ordonnent quatre trompes qui permettent le passage du plan carré au plan sphérique de la coupole proprement dite. Les deux coupoles sont dénuées à l'intérieur comme à l'extérieur de tout décor.

Au bout de cette allée se dresse un *mihrab* richement décoré d'un pavement de marbre et de stuc qui est actuellement camouflé par une couche de peinture moderne. De section demi circulaire, sa niche large de 1,70m et profonde de 1,30m est couverte par une demi coupole. Ses parois inférieures sont meublées d'une succession de panneaux rectangulaires verticaux de marbre s'amortissant en arc en accolade. Quant au cul-de-four de la niche, il est pourvu de fines cannelures rayonnantes en stuc ciselé. Entre ces deux compositions, la niche est traversée d'une moulure en cavet frappée à intervalles réguliers de petites rosettes.



Fig.23 : La Grande Mosquée, salle de prière.

<sup>(45)</sup> Ces chapiteaux et leurs colonnes ont certainement été taillés et sculptés dans des ateliers de Tunis. L'étude systématique de ce genre de matériel peut fournir des indications intéressantes sur l'art de la sculpture architecturale en Tunisie à la période ottomane. A titre d'indication, nous signalons que la Grande Mosquée de Bizerte (XVIIe siècle) possède des chapiteaux et des colonnes identiques à celle de Ghar-el-Melh.

La niche du *mihrâb* s'ouvre sur un arc en plein cintre outrepassé. Ses retombées sont portées de deux élégantes colonnettes engagées taillées dans du marbre et couronnées de petits chapiteaux de type hafside. L'arc du *mihrâb* est formé de claveaux rayonnants alternés noir et blanc. Une mince bande de marbre noir constitue l'encadrement du *mihrâb*. Au-dessus de cet encadrement, la partie haute du mur est entièrement recouverte de stuc à motifs floraux turquissant. Dans sa partie inférieure d'un décor local classique aussi bien que dans sa partie supérieure tapissée d'un décor turquissant, ce *mihrâb* reproduit des thèmes décoratifs habituels dans l'architecture de la Tunisie de la période ottomane.

A gauche du *mihrâb* se dresse le *minbar* ; celui-ci est en maçonnerie revêtue de marbre. Il compte sept marches. Il est haut de 2,53m et long de 3,70m. La construction dans les mosquées de *minbar* en maçonnerie au lieu d'un minbar en bois sculpté comme c'est la tradition dans l'Ifriqiya médiévale est une pratique tardive due à une influence ottomane<sup>46</sup>.

Le minaret se dresse dans l'angle nord-est de la mosquée. Il est élevé sur un plan carré de 4,25m de côté et couronné d'un lanteron ayant le même plan. La hauteur du minaret depuis le sol jusque la plate forme finale est de 10,70m. Ses quatre faces enduites et dépourvues de décor sont divisées en trois étages par deux bandeaux moulurés. L'étage supérieur, qui porte le lanteron, est décoré sur les quatre faces de fenêtres à baies géminées. Les arcs de chaque fenêtre sont séparés par une colonnette médiane surmontée par un chapiteau sommairement sculpté. Le parapet de la plate-forme supérieure est couronné de merlon en dent de scie. On accède à l'intérieur du minaret par une petite porte (0,62 x 0,40) à un seul battant, ouverte sur le côté sud et donnant sur la cour. L'escalier en colimaçon qui conduit au haut du minaret compte 60 marches. Il n'est éclairé que par quelques ouvertures hautes et étroites comme des meurtrières. Une petite pièce attenante au minaret servait de logement pour le muezzin.

La *midha* est l'annexe la plus importante de la mosquée. Contiguë à l'édifice, elle occupe du côté de l'enceinte orientale un espace rectangulaire (15,50x17m). On y accède par une porte simple pourvue de trois marches. La *midha* s'organise autour d'une cour relativement spacieuse. Elle compte plusieurs pièces alignées sur deux côtés de la cour. Ainsi, nous trouvons à gauche de l'entrée, une pièce renfermant le puits puis deux salles d'ablution, l'une pour les malekites et l'autre pour hanafites suivies d'une rangée de latrines. Les salles d'ablution sont dotées de bassins rectangulaire qui longent le mur et qui reçoivent l'eau du puits par l'intermédiaire d'une conduite en poterie. En face des bassins, nous trouvons un canal d'évacuation des eaux usagées et une banquette sur laquelle s'assoient les fidèles pour procéder à leurs ablutions rituelles.

La *midha* de la mosquée de Ghar-el-Melh a subi plusieurs restaurations qui lui ont fait perdre son authenticité. Elle a toutefois conservé son ancienne disposition.

<sup>(46)</sup> Le premier *minbar* de ce type, à notre connaissance, est celui de la mosquée de la Qasbah. En effet, en 1584, le *minbar* en bois sculpté de ce monument fut remplacé par un *minbar* en marbre et la mosquée était affectée alors au rite hanafite qui était le rite officiel de l'Empire Ottoman. Les autres mosquées de Tunis datant de cette époque, notamment celle de Yûsuf Dey et de Hammûda Pacha sont également dotées de minbar en maçonnerie.

La mosquée est pourvue d'une autre annexe importante: la dépendance réservée à l'hébergement des hôtes . Elle est constituée de quatre pièces donnant à l'intérieur de la cour et alignées sur l'enceinte orientale du monument, au nord de la *midha*. Ces chambres sont dépourvues de fenêtres et dotées de petites portes se fermant par un seul battant. Très simple à l'intérieur, elles sont enduites et blanchies à la chaux et couvertes par des toits en terrasse qui surmontent des voûtes d'arête ou en berceau.

Au terme de cette description de la mosquée de Ghar-el-Melh, il ressort que ce monument du milieu du XVIIe siècle est imprégné aussi bien de traditions ifriqiyiennes locales que de l'architecture turque de Tunis des deys et des beys ottomans. En effet, l'ordonnancement de la construction et la décoration de cet édifice mettent en évidence les influences qu'exerçait Tunis sur l'architecture religieuse des villes et villages voisins de la capitale à cette époque. La construction de ce monument s'inspire à la fois de la mosquée de Yûsuf Dey (1614-1615) et de celle de Hammûda Pacha (1655). Le maître d'oeuvre de la mosquée de Ghar-el-Melh, qui a vraisemblablement fait son apprentissage dans la capitale, a empreinte son plan ainsi que l'élévation et la répartition des masses aux deux mosquées de Tunis. Toutefois, le minaret diffère par le plan et la forme du minaret des mosquées de Tunis. Le maître d'oeuvre a opté pour un style local beaucoup plus modeste et plus facile à élever. Les minarets de Tunis, imitation des minarets levantins sont des oeuvres de prestige élevées intentionnellement par les nouveaux maîtres du pays. Il est tout à fait normal que la petite ville de Ghar-el-Melh, avec ses moyens limités n'ait pu suivre cet exemple; d'autant que ce type de minaret n'a pas eu une grande diffusion ailleurs, en Tunisie.

## IV- Installations maritimes et fortifications

### 1- Le port

C'est un port artificiel , formé par trois jetées en pierre de 120 m de long (Ouest), 130 m (Est) et 144 m pour celle du Sud. Elles constituent un bassin quadrangulaire , dont les grands côtés sont dirigés Est-Ouest. De nos jours, la profondeur de l'eau n'y dépasse guère trois mètres. Néanmoins au XVIIe et au XVIIIe siècles, il devait être assez profond pour abriter les vaisseaux ronds, à fort tirant d'eau, ne pouvant pas accéder au port de Bizerte<sup>47</sup>. Des quais de 8m bordent ce bassin auquel on accède à l'aide d'une passe de 25 m de large<sup>48</sup>, primitivement défendue par deux bastions, armés de batteries de canons. A la suite du raid anglais (1635), les défenseurs du port ont pris l'habitude de fermer l'entrée de la passe par une grosse chaîne en fer, qu'on tendait

(47) Ibn abî Dinar. 1967, p. 202; Sarrâg, 1973, p. 154; Ibn abî al-Diâf, T.III, p. 129; Ch. d'Arvieux, 1735, T.III, p. 401-458. Selon J. Peyssonnel (1987 p. 151), cette darse était capable d'abriter «une trentaine de bâtiments en toute sûreté». De son côté, L. Frank (1806) (Histoire,p.16), évaluait le nombre de bâtiments ancrés dans le port à «seize voiles, à savoir une frégate, quelques briques, quelques corvettes et surtout de petites pinques. A côté de cette marine d'état, s'y trouvaient également vingt-quatre petits corsaires appartenant à des particuliers.

(48) G. Kokovtsov, 1951, p. 146-147.

entre deux bastions<sup>49</sup>. Ce dispositif, déjà signalé à Mahdia au Xe siècle<sup>50</sup>, existait vers la même époque aux ports de Bizerte, la Goulette, Alger et Rhodes<sup>51</sup>.

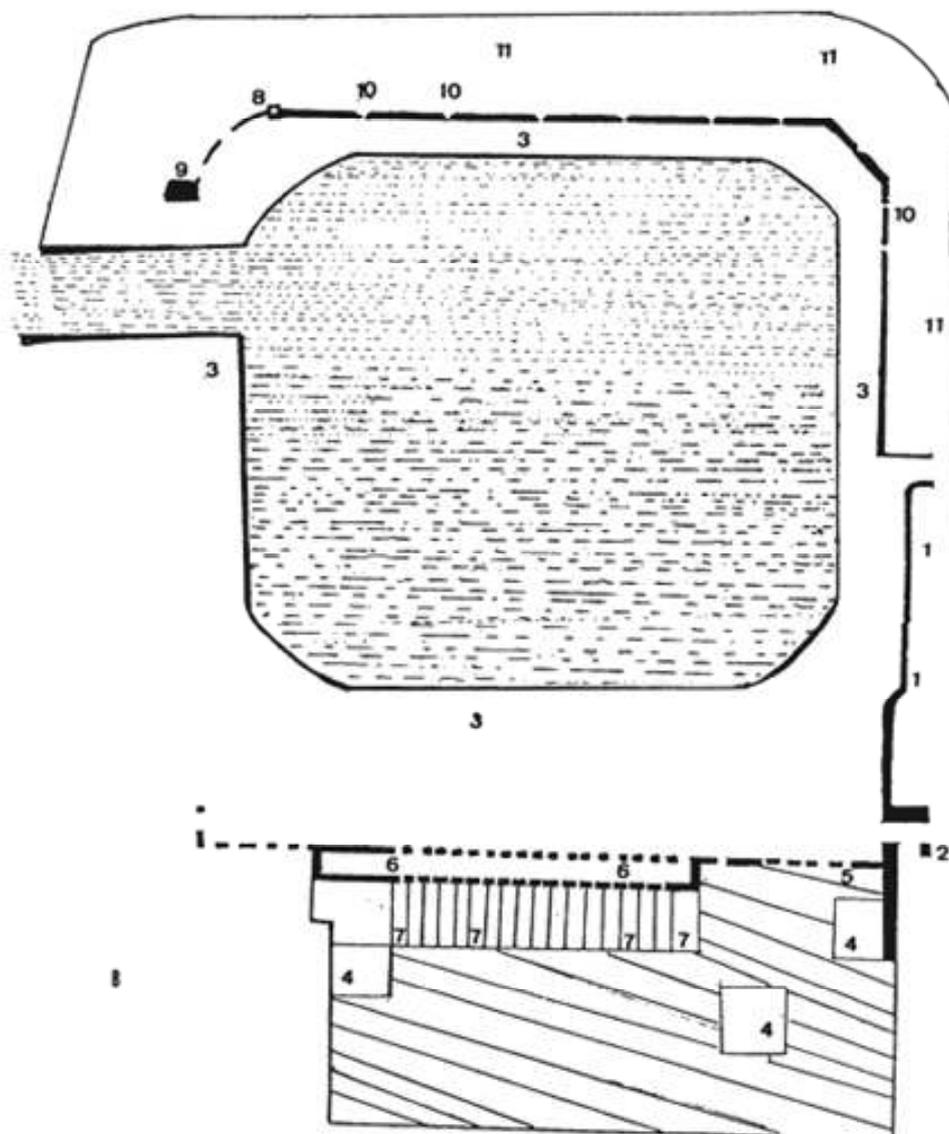


Fig.24 : Les installations maritimes.

(49) H. Hûga, 1975, p.93 - 94 ; Sarrâg, 1973, p. 154 ; Ch. d'Arvieux, 1735, T.III, p. 401 ; P. Duval, 1664, p. 49.

(50) Bakrî, 1913, p. 29; G. Marçais, 1955, p. 91 -92; N. Djelloul, 1988, T.II. p. 517.

(51) A. Gabriel , 1921, T.I, p. 17,26; Y. Laye, 1932, p. 21; N. Djelloul, 1988, T.I, p. 366.

Les quais sont bordés extérieurement , du côté du lac, par un mur entièrement construit en maçonnerie de moellons, enveloppant le bassin de tous les côtés. La courtine Sud , la mieux conservée, atteint 2m d'épaisseur et 3,20 m de haut; elle est percée à peu de distance du sol de larges meurtrières, jadis armées de canons de gros calibre pour le tir à fleur d'eau<sup>52</sup>. Contrairement à cette dernière, les murs Est et Ouest ne présentent aucune ouverture ; leur défense n'était assurée que par les batteries rasantes de Burj al-Wustâni et Burj al-Lutâni<sup>53</sup>. Cependant, le quai Nord était, dès le XVIIe siècle défendu par un retranchement en maçonnerie, armé de bouches à feu de 100 livres de balles.

Les travaux entrepris dans le port furent terminés peu avant 1640, ils furent dirigés par Ustâ-Musâ-al-Andalusi, que le dey fit venir d'Alger, où il travailla à la réfection du port et des fortifications de cette ville<sup>54</sup>. Les restaurations entreprises par Hammûda Pacha le mouradite (1635), Ibrâhîm al-Sharîf (1702) et Ahmad Bey (1837)<sup>55</sup>, n'altèrent nullement son aspect primitif. Tel qu'il se présente de nos jours, ainsi que dans les documents graphiques du XVIIe et du début du XVIIIe siècles, ce port constitue, avec ses jetées artificielles et ses batteries rasantes, un monument homogène, non sans analogie avec les dispositions que présentait le port d'Alger à la même époque<sup>56</sup>. Ce dernier étant lui-même, en grande partie, construit par des ingénieurs Morisques<sup>57</sup>. Ustâ-Mûsa, qui séjourna longtemps dans la capitale de la Berbérie centrale, s'inspira sans nul doute de l'oeuvre de ses compatriotes, en dirigeant les travaux du port de Ghar -el-Melh.

## 2- L'arsenal

De l'arsenal de Ghar-el-Melh, il ne reste qu'un amas de ruines, difficilement identifiables, occupant un espace rectangulaire de 160 m x 75m environ. Le côté Sud, le mieux conservé, est occupé, dans sa plus grande partie, par une série de magasins voûtés en berceau, ayant 18 m de long et 7m de large. Ils sont précédés (à 5 m au Sud) d'une rangée de dix-sept arcades se raccordant à l'Est et à l'Ouest a deux portes qui, auparavant, donnaient accès au quartier maritime.

Le chantier de construction navale n'est pas contemporain de la darse : lors de la campagne de l'amiral R. Blake (1653), il était encore inexistant<sup>58</sup>. Sur le plan de Ghar-el-Melh, exécuté par Deviviers en 1669, on voit uniquement quelques tentes, désignées par le vocable «campement des Turcs», à l'emplacement de l'arsenal actuel ; cependant

(52) J. Coppin, 1686, p. 132; V.Guerin, 1862, T.I, p. 17.

(53) Sarrâg, 1973, p. 223; H. Huga, 1975, p.93; J. Coppin, 1686, p. 132.

(54) Sarrâg, 1973, 223; H. Hûga, p.93, 94; Ibn abî al-Diâf, 1963, T.II, p. 36; Mas'ûdi, 1905, p. 94; J.Coppin , 1686, p. 132; G. Marçais ,1955, p.445

(55) Ibn abî al-Diâf, 1963, T.II, p. 81 et T.IV, p.129; E. Pellissier, 1853, p. 16.

(56) J. Coppin, 1686, p. 124 ; Y. Laye, 1932, p. 28 - 29.

(57) F. Haedo, 1870, p. 42, 45, 51 ; A. Delvoulx, 1877, T.XXI, 51 - 53; Y. Laye, 1932, p. 21.

(58) F. Haedo, 1870, p. 42, 45, 51; A. Delvoulx, 1877, T.XXI, 51 - 53; Y. Laye, 1932, p. 21.

celui d'Albert, datant de 1699, laisse apparaître au même emplacement, un édifice rectangulaire, constitué par trois corps de bâtiments (PL.V). Ce dernier confirme donc la datation avancée par Husayn Hûga, qui attribue la fondation du premier chantier au mouradite <sup>C</sup>Ali Bey<sup>59</sup>.



*Fig. 25 : Les arcades de l'arsenal.*

Les seuls travaux entrepris dans l'arsenal au XVIIIe siècle, furent effectués sous le règne d'Ibrâhîm al-Sharif (1702-1705)<sup>60</sup>. Au cours de ces travaux, le chantier fut entouré d'une enceinte particulière, percée de deux portes à l'Est et à l'Ouest, ainsi qu'on peut le voir sur le plan anonyme du début du XVIIIe siècle. De cette enceinte, il subsiste encore la porte Ouest ; contrairement à celle de l'Est, remaniée au milieu du XIXe siècle, cette porte est coudée et présente un appareillage en maçonnerie de moellons comparable à celui de l'enceinte du port<sup>61</sup>. De la campagne de travaux d'Ibrâhîm al-Shârîf dateraient également les arcades, qu'on voit surmontées de deux étages sur le plan du XVIIIe siècle. Elles sont, en réalité, tout ce qui a subsisté des dix-sept galeries voûtées en berceau, après la transformation de leur partie sud en magasins, au cours du XIXe siècle<sup>62</sup> ; ces derniers ont sensiblement gardé la même largeur que les arcades (7m). Ces galeries servaient auparavant de remises, destinées à mettre à couvert les navires qu'on tirait à sec; elles présentent le plan classique des formes destinées aux vaisseaux, qu'on rencontre vers la même époque dans l'arsenal d'Istanbul<sup>63</sup>, et dès la période médiévale, dans ceux de Tunis, Alanya et Malaga<sup>64</sup>.

(59) H. Hûga, 1975, p. 154.

(60) Ibn abî al-Diâf, 1963, T.II, p.81.

(61) Vers la même époque, les arsenaux d'Alger et d'Istanbul étaient également séparés du reste de la ville par une enceinte particulière. C.f. J. Coppin, 1686, p. 134; G. Marçais, 1955, p. 446; R. Mantran, 1962, p. 71-110.

(62) Ibn abî al-Diâf, 1963, T.IV, p. 182.

(63) L'arsenal d'Istanbul comptait au moins 180 galeries. Voir J. Coppin, 1686, p. 100; P. Fournier, 1646, p. 102; C. Marsigli, 1732, T.I, p. 139; R. Mantran, 1962, p. 110, 154.

(64) G. Marçais, 1955, p.323; L.Torrès Balbàs, 1946, p. 188 - 196; N. Djelloul, 1988; T.I, p. 229.

Outre l'oratoire, s'élevaient dans le même complexe architectural, deux bagnes pour le logement des esclaves chrétiens, affectés à la chiourme et à la construction navale<sup>65</sup>. Ces édifices qui faisaient désormais partie «du paysage naturel» des ports ottomans, notamment barbaresques<sup>66</sup>, étaient le plus souvent composés d'un ou deux étages, comportant des cellules pour l'habitation des forçats, ainsi qu'une chapelle<sup>67</sup>. Tout l'espace restant à l'Est, était occupé par les ateliers des calfateurs, des charpentiers, des forgerons et des fabricants de rames. Les munitions de poudre et d'armes étaient, quant à elles, stockées dans un grand souterrain à l'épreuve de la bombe, encore visible à l'est de l'oratoire<sup>68</sup>.



*Fig. 26 : Les voûtes de l'arsenal.*

Contrairement aux forçats, les techniciens et les ouvriers de condition libre, pour la plupart d'origine morisque<sup>69</sup> n'habitaient pas dans l'arsenal, mais à l'intérieur de la ville même, où était également établi le siège de l'amirauté tunisienne (résidence du qapudân de la marine)<sup>70</sup>, transférée de Bizerte au XVIIIe siècle. En outre, l'absence de fabriques de canons et de poudre n'est pas surprenante; la ville n'est éloignée que d'une quarantaine de kilomètres des manufactures de Tunis<sup>71</sup>. Mais cette carence ne s'expliquerait cependant pas seulement par des raisons géographiques, elle découlerait également d'une certaine conception urbanistique, qu'on retrouve de même à Alger et à Istanbul<sup>72</sup>, et rarement dans les arsenaux chrétiens.

(65) J. A. Peyssonnel, 1987. p.75.

(66) C. Marsigli, 1732. T.I. p. 139; Ch. d'Arvieux, T.IV, p. 3 - 6, 454; R. Mantran, 1962, p. 71.

(67) Sur les bagnes d'esclaves à Tunis; voir notamment : J. Pignon, 1976. Passim.

(68) J. Molinier, 1952, p. 81 - 92; P. Cezilly, 1904, p. 40.

(69) Cependant à la fin du XVIIIème et surtout au XIXème siècle, le rôle des Morisques devint secondaire. Il furent remplacés par des techniciens français originaires pour la plupart de la Ciotat. C.f. J. Molinier, 1952, p. 81- 92, P. Cezilly, 1904, p.25.

(70) G. Kokovtsov, 1951, p. 146 - 147.

(71) A propos de ces manufactures, voir : N. Djelloul, 1988, T.I, p.219, 234-235.

(72) A. Halimi, 1972, p. 229 -30; R. Mantran,1962, p. 71.

On ne possède malheureusement aucune information, fût-elle fragmentaire, sur l'organisation du travail et les officiers qui commandaient dans l'arsenal de Ghar el-Melh<sup>73</sup>. Nos informations sont également très rares et imprécises quant à son activité, ainsi que sur le nombre et les types d'embarcations qui y étaient fabriquées. Visitant la régence en 1724, J. Peyssonnel se contenta seulement de souligner «qu'il est assez vaste et très mal fourni pour les manoeuvres, le bois de construction et même pour l'artillerie»<sup>74</sup>. De même, le recul de la marine tunisienne pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle<sup>75</sup>, ne fut pas sans conséquence sur l'activité de cet arsenal qui se ralentira considérablement ; au cours de cette période, on y réalisait à peine quelques dizaines de goélettes et chebecks par an<sup>76</sup>. Cette décadence s'accéléra encore au début du XIXe siècle, malgré le réveil momentané de la marine de Tunis à l'époque du husseinite Hamûda Pacha, qui ne profita qu'aux seuls chantiers de la Goulette et de Sfax<sup>77</sup>.

## LES FORTS DE CEINTURE

### 3- Burj al-Wustânî

C'est le plus ancien ouvrage fortifié de la ville; sa construction fut commencée en 1638, sous la direction d'Usta Mûsâ al-Andalusî, en même temps que le port. En 1640, J.Coppin le signale entièrement achevé et armé<sup>78</sup>. Les divers aménagements entrepris après 1881 ont entièrement défigurés l'intérieur du monument; seuls les bastions et les courtines demeurent en bon état de conservation.

Le fort dessine un rectangle régulier de 44m x 30 m, orienté Nord-Sud, et flanqué de quatre bastions octogonaux aux angles. L'unique porte d'entrée est percée dans la courtine Nord. Un fossé défendu par un chemin couvert l'enveloppe au Nord, à l'Est et à l'ouest, tandis qu'au Sud on note les restes d'une palissade en terre.

De nos jours, l'accès au fort se fait de plein-pied, car le fossé Nord (profond de 3m et large de 8m) est remblayé au niveau de la porte d'entrée. Celle-ci présente un arc en plein cintre, inscrit dans un double encadrement rectangulaire en grès coquiller, surmonté d'un tympan aveugle, portant une inscription arabe. Ce tympan est circonscrit

(73) A Constantinople, la direction de l'arsenal était confiée à un *Terzané-Emini*, qui percevait les revenus et gérait les dépenses; il était secondé par un deuxième officier, le *Terzané Kâtib*, ayant plutôt la direction technique des travaux de construction navale, c.f. Marsigli, 1732, T.I, p. 144.

(74) J. Peyssonnel, 1987, p. 51.

(75) N. Djelloul, 1988, T. I, p. 87 - 88.

(76) G. Kokovtsov, 1951, p. 146 - 147.

(77) T. Maggil, 1815, p. 36; J. Molinier, 1952, p. 81 - 92 N. Djelloul, 1988, T.I, p. 87 - 88. L'arsenal de Ghar-el-Melh, abandonné à la mort de Hammûda Pacha, est resté en bon état jusqu'à 1840. A cette date, Ahmed Bey entreprit quelques modifications et remit en fonction les ateliers (Ibn abî Diâf, 1963, T.IV, p. 181; E. Pellissier, 1838 p. 40; Ph. Daumas, 1858, p. 6; V. Guérin, 1862, T.II, p.17) . Ce n'est que vers la deuxième moitié du XIXe siècle que l'établissement, complètement désaffecté, commença à tomber en ruines, (P. Zaccane, 1875, p. 87).

(78) Ibn abî Dinar, 1967, p. 209; Sarrâg, 1973, p. 199; H. Hûga, 1975, p.93-94; Ibn abî al-Diâf, 1963, T.II, p. 38; Mas'ûdi, 1905, p. 94; Mahlûf, 1930, T.I, p. 170-171; J. Coppin, 1686, p. 132.

d'un arc en plein cintre, assez monumental, reposant sur des colonnes à chapiteaux haf-sides. Le tout s'inscrit dans un encadrement rectangulaire en pierre de taille. L'inscription, gravée sur une plaque de marbre, est très érodée et illisible. Cependant, le texte en cursive, est en relief et non coulé au plomb, suivant la technique fréquemment utilisée dans la plupart des monuments tunisiens du XVIIe siècle.

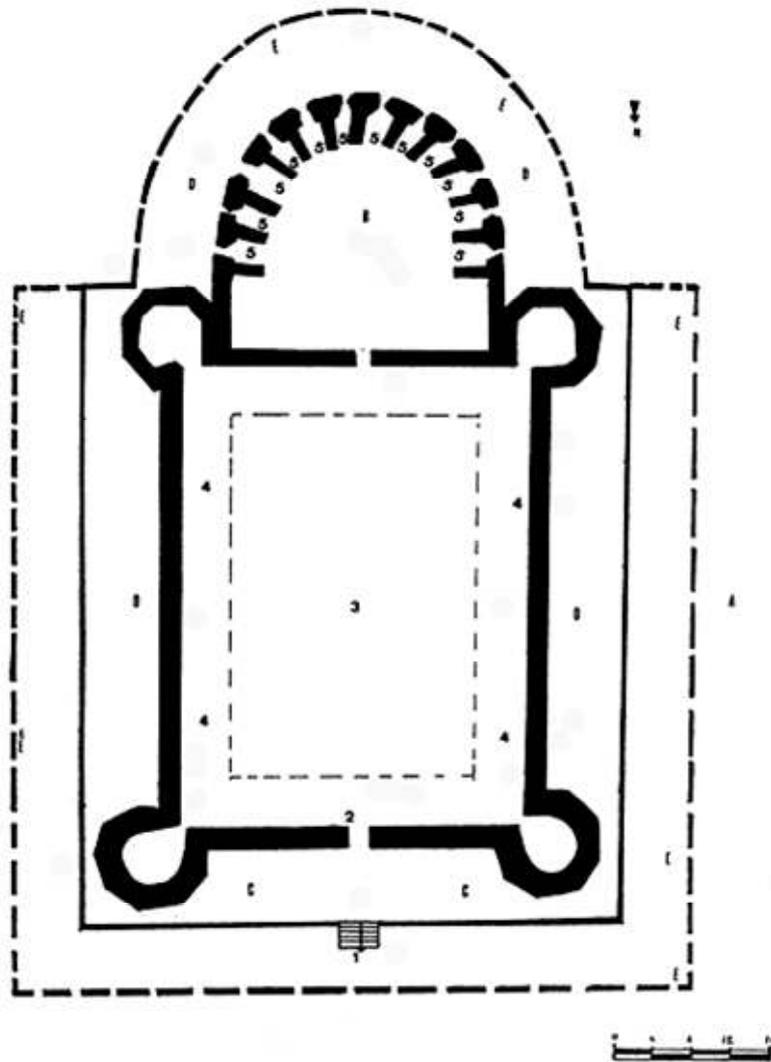


Fig. 27 : Le fort central (Burj al-Wusâni).

BURG AL-WUSTANI  
Restitution schématique

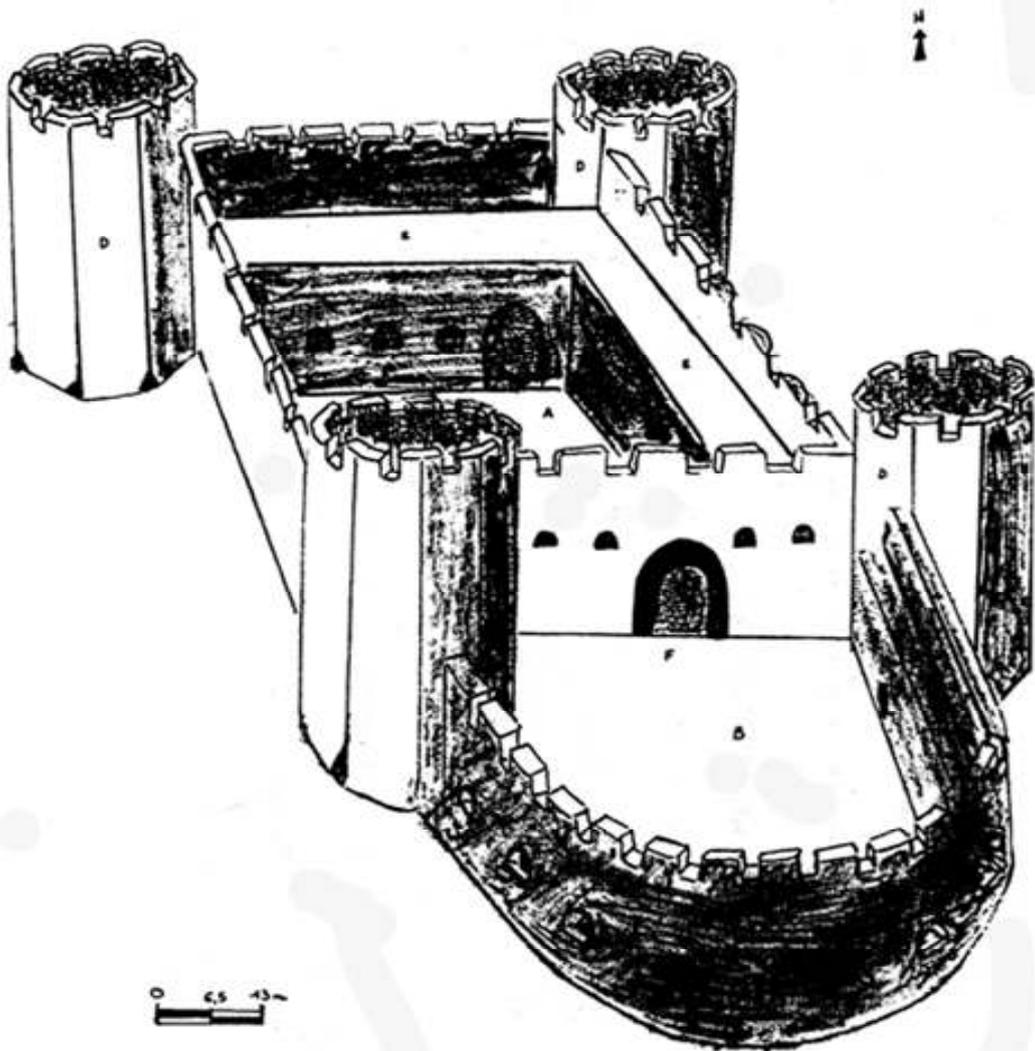


Fig.28 : Le fort central (Burj al-Wusâni).

Les courtines ont généralement 9,90 m de haut, parapet compris, et font apparaître un revêtement en maçonnerie de pierre de taille. Le départ du parapet est signalé extérieurement par une moulure en pierre. Il n'est pas percé d'embrasures à canon, mais présente des merlons arrondis, espacés de 60 cm environ. Tout en gardant l'ancien crénelage médiéval, l'ingénieur a essayé de donner plus de largeur aux créneaux, afin de pouvoir les défendre à l'arquebuse; le même procédé a été utilisé en 1485 au Yedikulé-Hissar en Anatolie, et au début du XVIIe siècle aux forts de Kelibia et d'al Hawwariya en Tunisie<sup>79</sup>.

Les bastions, également en pierres de taille, sont tous vides, massifs à la base, avec un fruit assez accentué. Chaque saillant est un octogone de 37m de périmètre environ. Leurs plate-formes supérieures, surmontées de petites échauguettes à toit conique, sont également défendues par un parapet, percé d'embrasures à canon rectangulaires, béantes vers l'intérieur, afin de permettre la rotation des canons.



*Fig.29: Burj al-Wuslâtnî vue générale.*

Les bastions octogonaux ne constituent pas une nouveauté dans la fortification musulmane d'Occident<sup>80</sup>, mais jusqu'au XVe siècle, la tour barlongue ou ronde était la forme la plus fréquente, aussi bien en Ifriqiya qu'au Maghrib<sup>81</sup>. Mais dès la fin du XVe siècle, et surtout au XVIe et au XVIIe siècles, les ingénieurs Morisques employaient presque systématiquement le bastion octogonal. Ceci est notable dans l'enceinte morisque de Tetouan (Maroc) remontant à la fin du XVe siècle, ainsi que dans les parties construites par les ingénieurs Morisques de l'enceinte de la kasbah et du port d'Alger au XVIe siècle<sup>82</sup>. Au cours du siècle suivant, ces bastions vont devenir presque de règle dans la fortification ottomane de Tunisie, mais aussi d'Anatolie<sup>83</sup>.

(79) A. Gabriel, 1943, p. 7; C.E. Arsevan, 1939, p. 130; N. Djelloul, 1988, T.I, p.433.

(80) voir à ce propos de bastions octogonaux de Mahdia et Younga en Tunisie (Xème - XIIe siècles ) N. Djelloul, 1988, T.I, p.167.

(81) N. Djelloul, 1988, T.I, p. 176 -177.

(82) M. Dawid, 1959, T.I, pl. 18 ; R.P. Coppin. 1686, p. 187; G. Marçais, 1955, p.407, 447 ; Y. Laye, 1932, p. 21, 31, 32.

(83) Ch. d'Arvieux, 1735, T.I, p.33; C. Marsigli, 1732, T.II, p. 148 ; J. Lechevalier, 1800, p. 66.



Fig. 30 : *Burj ul-Wustâni et braie du port.*

Tel qu'il se présente actuellement, le monument est un ouvrage incomplet ; il lui manque une demi-lune, de forme semi-elliptique, qui jadis le flanquait au Sud. Elle était percée, à peu de distance du sol, de plusieurs meurtrières, armées au XVIIe siècle d'une batterie de canons à fleur d'eau. Son chemin de ronde, supporté probablement par des voûtains, était à son tour défendu par un parapet percé d'embrasures à canon<sup>84</sup>. La demi-lune, destinée avant tout à la défense de la rade et du port, était très basse ; sa hauteur moyenne ne dépassait guère les 2/3 du corps de place, qui étant plus élevé, jouait le rôle de réduit et de caserne<sup>85</sup>.

#### 4- Burj al- Lutânî (Fort oriental)

Ce fort, nommé également Burj Sidi <sup>C</sup>Alî al-Makkî, flanque au Nord-Est le port et l'arsenal et forme un triangle avec le fort de Gabal-al-Nadûr au Nord et Burj-al-Wustânî à l'Ouest<sup>86</sup>. Sa fondation (1070 H / 1659) fut ordonnée par le mouradite Hamûda Pacha (1631-1666), à la suite de l'attaque anglaise de 1653<sup>87</sup>. Le monument ne pose aucun problème de datation ; il figure sur tous les plans de la ville, exécutés au XVIIe siècle (PIV-VI). Ces indications sont confirmées par l'inscription qui surmonte la porte d'entrée portant la date de 1070 H / 1659<sup>88</sup>.

Le fort communique avec l'extérieur à l'aide d'une porte unique, aménagée dans le côté Ouest. Le fossé qui entourait le monument est entièrement remblayé de ce côté, ce qui permet d'y accéder de plain-pied. Mais auparavant, un pont-levis permettait de fran-

(84) J. Coppin, 1686, p. 132; Ch. d'Arvieux, 1735, T.IV, p. 401.

(85) Le corps de place communiquait avec la demi-lune par l'intermédiaire d'une poterne percée dans sa courtine Sud (PL. VII).

(86) Au début du siècle, l'administration française y entreprit quelques travaux, afin de le transformer en prison ; c'est de cette campagne que date l'étage surmontant le chemin de ronde.

(87) H. Huga, 1975, p. 93-94 ; Sarrâg, 1973, p. 223 ; Ibn abî al-Diâf, 1963, T. II, p. 38 ; Ch. d'Arvieux, 1735, T.IV, p.401.

(88) S.M.Zbiss (1955, p. 28), attribue à tort la fondation de ce fort à Ahmed Bey (1837-1855).

chir ce fossé et d'aboutir sous la porte d'entrée, cette dernière présente un arc outrepassé légèrement brisé, inscrit dans un double encadrement rectangulaire, et dont les piédroits sont flanqués de deux colonnettes à chapiteaux hispano-maghrébin. Le tympan aveugle portant l'inscription est circonscrit par un arc en plein cintre, légèrement brisé, assez monumental et reposant sur deux colonnes à chapiteaux turcs (Fig. 7). Un couloir, de 3,50m de long, assure la liaison entre la baie extérieure et un vestibule de plan rectangulaire (10m x 5,50m), entièrement couvert en voûtes d'arêtes.

FORT ORIENTAL (BURG AL-LUTANI)  
Plan du rez - de chaussée

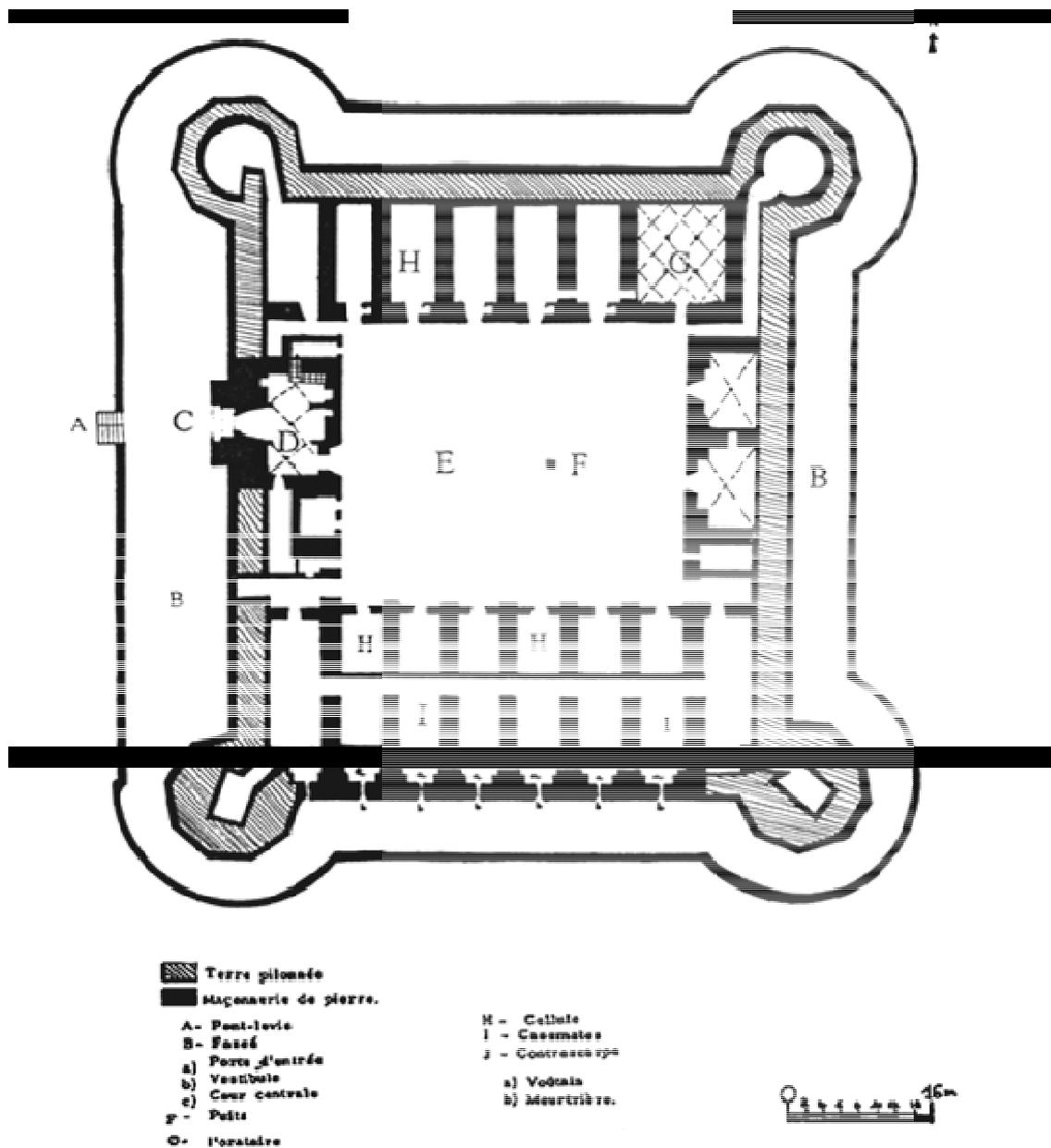


Fig.31 : Fort oriental.



*Fig. 32 : Burj al-Lutânî, inscription de fondation.*



*Fig.33 : Burj Tunis, vue générale.*

La cour présente un plan rectangulaire, presque carré (de 32m x 26m), bordée de plusieurs cellules et casemates sur les quatre côtés. Le milieu de cette cour est occupé par un puits de peu de profondeur, bien alimenté en eau potable . A l'angle Nord-Ouest est aménagé l'oratoire. L'aile Nord comporte cinq cellules rectangulaires de 9mx4m, et une sixième de plus grande largeur, communiquant avec le bastion Nord-Ouest. Elles sont toutes couvertes de voûtes en berceau, percées de lucarnes d'éclairage. L'aile Est est formée de deux grandes cellules également rectangulaires, de 7,50m x 4,50m, précédées par une sorte d'anti-salle et accostées au Sud, par deux casemates rectangulaires. Quant à l'oratoire, il est constitué d'une salle de prière quadrangulaire de 9,30m x 8m de côtés, comportant neuf travées, recouvertes en voûtes d'arrêtés, supportées par quatre piliers. Dans l'aile méridionale, les parois Sud des casemates ne sont pas ados-

sées à la courtine ; elles y sont plutôt séparées par un couloir, large d'un mètre, longeant tout le mur d'enceinte. Seule la septième casemate qui se trouve à l'angle Sud-Ouest communique avec ce couloir. Toutes ces pièces casematées, de plan rectangulaire (elles ont 12,50m de long, 4m de large au Nord et uniquement 3,50m au Sud), sont séparées l'une de l'autre par un mur de 1,60m d'épaisseur, qui se rétrécit davantage au milieu, pour atteindre 50cm. Elles sont également toutes couvertes de voûtes en berceau, appareillées en briques ; toutefois il convient de signaler un mode de recouvrement que G. Delphin a retrouvé aussi dans le fort de Bâb °Azun à Alger (XVIe siècle)<sup>89</sup>. En effet, entre la brique et le dallage des terrasses, s'étale une couche de sable, assez épaisse, permettant d'augmenter l'élasticité du mur, afin de le protéger contre le tir oblique des mortiers et des bombes<sup>90</sup>. A chaque casemate correspond un voûtain de 3,50m de large à la bouche, mais uniquement de 2,50m de fond, aménagé dans le mur même de la courtine, à peu de distance du sol et évasé vers l'intérieur. A chaque voûtain correspond extérieurement une meurtrière, auparavant armée d'un canon de gros calibre. Elles sont au nombre de huit, exactement comme l'indique le plan de Deviviers; ce qui confirme l'ancienneté du dispositif.



Fig.34 : Burj al-Lutânî. bastions et fossé.

Les murs des courtines présentent 2,80m d'épaisseur à l'Est, à l'Ouest et au Nord, tandis que celui du Sud atteint 3,50m. Ceci s'explique par la présence des voûtains, ainsi que par la volonté de l'ingénieur d'accumuler les plus grands moyens de défense du côté de la mer<sup>91</sup>. La hauteur moyenne de toutes les courtines ne dépasse pas sept mètres (parapet compris); le départ du parapet (haut de 1m et épais de 1,50m) est signalé extérieurement par une moulure en pierre. La courtine Sud est en réalité formée de deux murs: le mur principal ou extérieur (de 3,50m d'épaisseur), ainsi que celui des

(89) G. Delphin, 1904, p. 191-197.

(90) Au XVIIIe siècle, les ingénieurs français tel que Cormontaigne, se plaignaient souvent du manque d'abris à l'épreuve de la bombe dans les fortifications édifiées par Vauban. C.f. G. Trippier, 1866, p. 7-35.

(91) Les cartes du XVIIe et XVIIIe siècles donnent plus de largeur à l'aile sud (PL.VII), confirmant ainsi l'ancienneté du dispositif.

grandes casemates (1,60m). Ensemble, ils constituent un chemin de ronde de 15,50m de large (753m<sup>2</sup> de surface), capable de recevoir une importante batterie de canons et plusieurs fantassins. Ce dernier est défendu par deux parapets ; un au Sud, percé d'embrasures à canon, et l'autre au Nord, destiné aux arquebusiers, chargés de la défense de la cour du fort. Le chemin de ronde Nord, comporte également un parapet analogue ; ainsi l'assaillant qui aurait franchi la porte, était pris entre les feux des défenseurs postés sur les terrasses.



Fig.35 : *Burj al-Lutânî, l'intérieur du fort.*

De nos jours, le fossé Ouest, large de 10m, est remblayé; plusieurs bâtiments modernes occupent son emplacement. Les fossés Est, Nord et Sud sont larges uniquement de 5,50m et actuellement profonds de 2m. Ils sont creusés immédiatement au pied des courtines et ne possèdent point d'escarpe, mais uniquement une contre-escarpe en maçonnerie de moellons. De tous ces ouvrages, seul celui de l'Ouest constitue un véritable organe de défense, destiné à briser l'élan des assaillants venus par terre et à lutter contre l'effort de sape et de mine. Les autres fossés, de peu de largeur et de profondeur sont destinés avant tout à recueillir les débris de maçonnerie provenant des brèches ouvertes par l'ennemi<sup>92</sup>.

Tel qu'il ressort de cet aperçu, le monument demeura inchangé tout au long du XVIIIe et XIXe siècles. Sous Ahmad Bey (1840), on se contenta seulement de quelques aménagements qui consistèrent à transformer les grandes casemates de l'aile Sud en chambrées pour le logement d'un détachement d'artilleurs<sup>93</sup>. La construction de l'étage, après 1881, l'a légèrement défiguré, mais sans lui faire perdre ses anciennes dispositions.

(92) C'est généralement le rôle qu'on assignait à ce type de fossés, cf. G. Trippier, 1866, p. 5.

(93) Ibn abî al-Diâf, 1963, T.IV, p. 182; Ph. Daumas, 1858, p. 6. La faible épaisseur des murs séparant ces casemates vers le milieu (50 cm), ainsi que les matériaux utilisés, confirment ces aménagements tardifs.



Le monument est constitué par un bâtiment rectangulaire de 46,21m de côté, flanqué au Nord de deux bastions octogonaux et au sud par une demi-lune semi elliptique, ayant 46m sur le grand côté et 23m sur le petit côté. Le tout est environné d'un fossé. Contrairement à ce qu'on remarque à Burj al-Wustânî, la demi-lune n'est pas détachée du corps de place, aucune séparation n'existe entre le bâtiment rectangulaire et le corps avancé.



*Fig.37 : Burj Tunis, inscription de fondation.*

Une seule porte donne accès au fort : elle est aménagée dans le côté Est. De nos jours, on y accède de plain-pied, alors qu'auparavant le passage se faisait par un pont-levis. La porte d'entrée, aménagée dans un saillant rectangulaire, est surmontée d'une chambre de tir. Elle présente deux arcs en plein cintre, appareillés en pierre de taille. Le tympan aveugle comporte une inscription turque qui mentionne les noms du sultan Muhammad IV (1648-1687) et du dey Hag-Mustafâ -Lâz (1653-1665). Cette porte donne accès à un vestibule, de forme carrée, couvert en voûtes d'arrêtés, mais dépourvu du passage en chicane qu'on trouve dans Burj al-Wustânî. La cour, dont le milieu est occupé par une citerne, épouse la forme du fort. Au Nord et à l'ouest, elle est bordée de plusieurs casemates, alors qu'un oratoire carré, de 10m de côté et à neuf travées, voûtées en arrêtes, occupe l'angle Nord-Est.

La courtine Nord est profondément remaniée, à cause de la construction de plusieurs bâtiments modernes sur le chemin de ronde. Dans ses parties les plus anciennes, elle présente un mur en maçonnerie de moellons, haut de 8m et épais de 1,50m. Ce mur ne présente pas de fruit, mais ses pieds sont renforcés par un épais talus, également en maçonnerie de moellons. Le chemin de ronde (de 10m de large) est constitué par les terrasses des casemates et de l'oratoire. Les courtines Est et Ouest, plus exposées aux feux ennemis, sont plus épaisses (3m) et construites en terre pilonnée, revêtue en maçonnerie de moellons.

Les bastions sont de forme octogonale (37m de périmètre) , vides et entièrement bâtis en terre pilonnée, revêtue de moellons très tendres<sup>95</sup>. Initialement, leur hauteur ne dépassait pas celle des courtines<sup>96</sup> et ils comportaient des échauguettes à toit conique. La demi-lune est vide, constituée par un mur de 7m de haut et 7,50m d'épaisseur, entièrement construit en terre pilonnée, avec un revêtement de maçonnerie de moellons tendres ; la pierre de taille de petite facture est parfois utilisée comme chaînage. Une moulure marque extérieurement le départ d'un parapet (haut de 1,40m), percé d'embrasures à canon rectangulaires (1,20m x 0,85m), flanquées de part et d'autre de petites meurtrières pour les armes portatives, également rectangulaires (0,70m x 0,40m). le chemin de ronde, large de 5m, est supporté par treize voûtains de 6,30m de fond, béants vers l'extérieur (ils ont 5m de large vers l'attaque mais uniquement 3,50m vers l'intérieur). A chaque voûtain correspond une meurtrière pour le canon, aménagée à peu de distance du sol, afin de pouvoir placer des batteries à fleur d'eau. Elles ont toutes 1,20m de large à la base et 1m de haut; leurs arcs, en plein cintre surbaissés, sont surmontés d'arcs de décharge.

Les voûtains qui apparaissent timidement dans le fort des Andalous à Bizerte<sup>97</sup> et uniquement dans la courtine Sud de Burj-al-Lutânî, deviennent ici un élément essentiel de la bâtisse<sup>98</sup>. Cette technique que les ingénieurs européens du XVIIe siècle ont baptisée «technique d'escarpe en maçonnerie creuse»<sup>99</sup>, offre plusieurs avantages :



Fig.38 : Burj Tunis, l'ultérieur du fort.

(95) C'est un tuf calcaire provenant des carrières de Ras Djebel.

(96) L'adjonction est d'ailleurs très nette au niveau de la bâtisse.

(97) N. Djelloul, 1988, T.I, p.359

(98) En Tunisie, cette technique fut utilisée au XVIIe siècle aux forts de Sîdî Sâlim à Bizerte et d'al-Harîta à la Goulette. Voir à ce propos, N. Djelloul, 1988, T. I, p. 277 - 359. Voir aussi fig.9.

(99) M. de Zastrow, 1848, T.I, p. 162-165; G. Trippier, 1866, p.7,35.

- Les assiégés peuvent établir deux rangées de canons et même plus , alors que les ouvrages en terre pilonnée du XVIe siècle, ainsi que les fronts bastionnés de Vauban (1678-1705), ne permettent l'établissement qu'une d'une seule rangée<sup>100</sup>.

- La maçonnerie creuse rend inefficace l'action du mineur et facilite l'établissement de contre-mines<sup>101</sup>, surtout si elle est doublée de bastions vides.

- Il ne suffit pas d'ouvrir dans un ouvrage voûté en maçonnerie creuse une brèche praticable, mais il faut le détruire complètement, pour anéantir la défense dissimulée<sup>102</sup>.

- Dans les fortifications de terre pilonnée du XVIe siècle, les bouches à feu ne sont protégées que par l'avant, tandis que les voûtains leur procurent une protection maximale<sup>103</sup>.

- Les voûtains augmentent considérablement l'élasticité des murs, car le choc direct du boulet sur la maçonnerie n'est pas la cause de sa destruction, mais c'est plutôt son homogénéité qui en est essentielle. Le boulet détruit plus par les vibrations qu'il provoque que par son propre choc<sup>104</sup>. Ainsi ces voûtains, en brisant la vitesse de ces vibrations , encore davantage que la terre pilonnée, confèrent aux courtines une solidité et une résistance encore supérieures à celles des simples remparts en terre pilonnée du XVIe siècle et des forteresses de Vauban<sup>105</sup>.

Contrairement à ceux des autres forts, le fossé de Burj Tûnis est un véritable ouvrage de défense rapprochée, de 14m de large au Sud et 16m au Nord, jadis inondé d'eau<sup>106</sup>. Intérieurement, il est parementé de pierres de taille de petite facture, mais ne comporte cependant pas d'escarpe. Seuls les vestiges d'une ancienne contre-escarpe en maçonnerie subsistent encore.

## 6- Burj al-Nadûr

L'ancien Qasr médiéval, doté d'une tour de guet<sup>107</sup>, signalé par Lanfreducci et Bosio au XVIe siècle, a probablement reçu des aménagements au cours du XVIIe siècle, afin de l'adapter aux armes à feu. Ce fortin, évoqué par la plupart des voyageurs<sup>108</sup> et cartographes du XVIIe et du XVIIIe siècles, est représenté sur le plan de Deviviers (1669), par une bâtisse rectangulaire, comportant des meurtrières pour le canon. Cependant, dans un autre plan du XVIIe siècle (1699), il est plutôt illustré par deux bâtiments rectangulaires, également flanqués d'une tour cylindrique à lanternon, comparable à celles des qasr-ribât (s). Par sa position élevée (325m), ce fort avait essentiellement un rôle de signalisation. L'intensification des descentes des corsaires

(100) M. de Zastrow ,1848, T.I, p. 162-165.

(101) *Ibid*, T.I, p. 162-165.

(102) *Ibid*. T.I, p. 162-165.

(103) *Ibid*. T.I, p. 162-165 *Ibid*, T.I, p. 162-165.

(104) G.Trippier. 1866, p. 27, 35.

(105) M. de Zastrow,1848, T.I, p. 162-165.

(106) Le talus qui longe les pieds des courtines était avant tout destiné à les protéger des eaux du fossé.

(107) P. Cezelly, 1904, p.33.

(108) J. Coppin, 1686, p. 132; J. A.Peyssonnel, 1987, p.151.

chrétiens, a entraîné la généralisation des tours de guet, sur toutes les côtes de la régence, particulièrement auprès des grands ports. En effet, à côté de celle du Nadûr, d'autres tours de surveillance étaient signalées dans cette région jusqu'au XIXe siècle. La plus importante se trouvait sur le cap de Sidi <sup>C</sup>AH al-Makkî; elle comportait une petite garnison qui avait pour tâche la garde de plusieurs citernes d'eau, ainsi que celle du littoral<sup>109</sup>. Entre Ghar-el-Melh Rafrâf, se trouvaient deux autres tours de guet. *La qubba* de Sidî 'al-Makkî était également fortifiée et comportait, au XIXe siècle, un détachement de janissaires<sup>110</sup>.

## Conclusion

Char el-Melh, une ville fondée en 1638 pour des raisons militaires, offre un intérêt archéologique certain. En effet, celle-ci, en plus de son tissu urbain ancien avec ses ruelles, la place centrale, les souks, les hammams et les habitations, conserve plusieurs édifices religieux, essentiellement des mosquées qui remontent au XVIIe siècle.

La Grande Mosquée de par son importance et sa bonne conservation est une des plus intéressantes mosquées du Sahel byzantin. C'est une oeuvre de synthèse qui se rattache aux traditions ifriqiyenne (la salle de prière demeure dans ses traits essentiels conforme au vieux type ifriqiyen de la salle hypostyle avec ses multiples nefs, ses colonnes surmontées de chapiteaux et d'impostes en maçonneries portant des tirants en bois, alors que l'ordonnement de l'édifice (salle de prière entourée de cours sur trois côtés) et certains de ses éléments (minbar maçonné et adjonction de *turba*) rappellent les mosquées les plus caractéristiques de cette époque, celles édifiées à Tunis par les souverains ottomans et notamment la mosquée de Yûsuf Dey (1614-1615) et celle de Hammûda Pacha (1655).

En outre, Ghar-el-Melh se singularise par l'importance accordée à ses installations maritimes et ses fortifications qui représentent des témoignages très précieux sur ces types monumentaux dans la Tunisie du XVIIe siècle. Ainsi son port artificiel, l'arsenal qui lui est contigu et les trois forts de ceinture qui remontent tous au XVIIe siècle constituent un complexe architectural des plus complets, les plus homogènes et les plus représentatifs de l'architecture militaire de la Tunisie ottomane.

La ville a été fondée afin de créer un point de ralliement, proche de la capitale, aux vaisseaux ronds à fort tirant d'eau dont le port de Bizerte leur était inaccessible. Ainsi Ghar-el-Melh est une ville- port ; toute son activité était tournée vers la marine de guerre à laquelle s'adonnât une grande partie de sa population. La zone portuaire, dotée de sa propre enceinte, constituait le poumon de la ville, et autour d'elle s'organisait toute la cité.

En outre les ouvrages défensifs de Ghar-el-Melh sont l'oeuvre d'architectes morisques. Le plus ancien fort, celui du milieu est l'oeuvre d'un ingénieur morisque originaire de Seville , Ustâ Mûsâ al-Andalusî que le dey de Tunis fit venir d'Alger, où il

(109) L. Manen et G. Heraud, 1827, p.38.

(110) E. Pellissier, 1853, p.40.

travailla à la réfection de ses défenses. Les deux autres ports situés à Test et à l'ouest de la ville portent de par leur forme et construction, la marque de l'école de fortification andalouse et furent probablement édifiés par un des deux fils de cet ingénieur (°Alî et Ibrâhîm) qui dominèrent l'histoire de la fortification algérienne jusqu'au dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle.

## BIBLIOGRAPHIE

- *Archives du service historique de l'armée de terre française, Château de Vincennes (S.H.A.T.)*.
- Le caïdat de Bizerte (1877), *S.H.A.T.*, carton *M.R.*, 1321, dossier 22.
- Domaine militaire, classement et déclassement des places- fortes et d'ouvrages fortifiés (Tunisie 1881 - 1911), *S.H.A.T.*, carton 2 h..25, dossier 1.
- *Archives du service historique de la marine française de Vincennes (S.H.M.)*
- L. Mazen , *Expédition de Tunisie* (1881), *S.H.M.*, mss n° 3s 644.
- H.H. Abdulwahab, *Hulâsat târîh Tunis*, Tunis 1955.
- H.H. Abdulwahab, *Waraqât*, Tunis 1965, 1972.
- D. AFET, *Un regard sur les points caractéristiques de l'histoire turque ottomane*, Istambul 1937.
- J. Léon, *Africain, Africa descripto*, Rome 1632, trad. A. Epaulard, Paris 1956, 2vol et trad. arabe de M. Hajji, Beyrouth 1983.
- C.E. Arsevan, *L'Art turc*, Istamboul 1939.
- Ch. De Arvieux, *Mémoires*, edit. par J.B. Labat, *Mémoires du Chevalier d'Arvieux*, Paris 1735,6 vol.
- J. Bahloul, *Le culte de la table dressé chez les juifs d'Algeries*, Paris. 1985.
- T. Bachrouch, *Formation sociale barbaresque et pouvoir à Tunis au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Tunis 1977.
- P. Bajot, «Le golfe d'Utique dans l'antiquité», in *Revue générale de l'hydraugraphie*, n°68, 1982, pp. 59-73.
- Abu °Ubayd Bakri, *Kitab al-Masalik wa al-Mamalik*, edit. de Slane, Alger 1911, réédit. de A. P. Van Leeuwen et A. Viri, Tunis 1992.
- R. Brunschvig, *La Berbérie orientale sous les Hafsides*, Paris, 1940 -1947, 2vol.
- C. Camilleri, «Une communauté maltaise en Tunisie» in *1er congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère*. Malte, 3-6 Avril, Alger 1972.
- P. Cezelly, *Notice sur Porto Farina*, Paris 1904.
- C. Chotin, *Les expéditions maritimes de Charles-Quint*, Bruxelles 1849.
- R.P.J. Coppin, *Le bouclier de l'Europe ou la guerre sainte... Voyage fait dans la Turquie, la Thébaïde et la Barbarie*, Lyon 1682.
- R.P. Dan, *Histoire de la Barbarie et ses corsaires*, Paris 1937.
- P. Daumas, *Quatre ans à Tunis*, Alger 1858.
- M. Dawud, *Târîh Tatwân*, Tetouan 1959, 2 vol.
- G. Delphin, «Le fort Bab °Azzûn à Alger», in *Revue africaine*, T. XLVIII, n° 48, 1904, pp. 191-197.

- A. Delvoux, «L'enceinte turque d'Alger», in *Revue africaine*, T. XVI, 1872. p. 76-79.
  - A. Delvoux, «Alger, étude archéologique et topographique» in *Revue africaine*, T. XIX, 1875, p. 280-500, T. XXI, 1877. p. 40-160.
  - N. Djelloul, *Les installations militaires et le défense des côtes tunisiennes du XVIe au XIXe siècles*, Thèses de doctorat, Paris-Sorbonne, 1988, 4 vol.
  - P. Duval, *La Carte générale et les cartes particulières de la Méditerranée*, Paris 1664.
  - R. Elyatt, *Brève description du royaume de Tunis*, édit. et trad. de J. Pignon, *Un document inédit sur la Tunisie eu XVIème siècle*. Tunis 1967.
  - C. Filippi, *Fragments sur le régence de Tunis (1824)*, édit. et trad. de Ch. Monchicourt, Paris 1929.
  - L. Frank, *Histoire de Tunis de 1806 à 1812*, édit. de J. Marcel, Paris 1862.
  - P. Fournier, *Hydrographie*, Paris 1646.
  - A. Gabriel. *La cité de Rhodes, T.I, Topographie et architecture*, Paris 1921.
  - A. Gabriel, *Châteaux turcs du Basphore*, Paris 1943.
- Gafsi Abdelhakim, la découverte d'une conduite d'eau dans un village morisco-andaloù's de Tunisie : Ghar-el-Melh, in *Vème Centenaire de la Chute de Grenade*, Zaghuan 1993, t1, p. 283-290.
- J. Ganiage, *Les origines du Protectorat français en Tunisie* , Paris 1959.
  - P. Grandchamp, «Documents concernant la course dans la régence de Tunis 1764-69)», in *Cahiers de Tunisie*, 1957, pp. 269 - 333 et 359 et 372.
- P. Grandchamp, «*Documents relatifs aux corsaires tunisiens*» (1777 - 1824), Tunis 1925.
  - V. Guérin, *Voyage archéologique en Tunisie*, Paris 1862, 2 vol.
  - L. Guillonchon, «Les cultures horticoles indigènes à Porto-Farina», in *Bulletin de direction générale de l'agriculture*, 1er trimestre, Tunis 1910, p. 12 et suiv.
  - F.D. Haedo, «*Topographia général de Alger*», Valladolid 1612, trad. de Monnereau et Berbrugger, in *Revue africaine*, 1870-1871, pp. 41-490.
  - A. Halimi. *Madinat al-Gazâyir qabla 1830*, Alger 1972.
  - H. Huga, *Dayl Basâyir ahl -Imân bi futûhât âli-<sup>c</sup>Utmân*, édit. partielle de T. Maamouri, Tunis 1975.
  - Ibn abi al-Diaf. (A), *Ithâf ahl al-Zamân*, Tunis 1963, 8 vol.
- Ibn abî Dinar (R.Q.), *Kitâb aï-Mu' nis fi ahbâr Ifriqiyya wa Tunis*, édit. M. Chammam, Tunis 1967.
- Ibn Ganim (I), *al-<sup>c</sup>lzzu wa al-Manâfi<sup>c</sup> li al-Mugâhidîn bi al-Madâfi<sup>c</sup>* mss. B.N. Tunis, n° 1407.
  - H.R. Idris, *La Berbérie orientale sous les Zirides*, Paris 1962, 2 vol.
  - al-Idrîsî (M.al-Sarîf), *Nuzhat al-Mustaq*, édit. et trad. de R. Dozy et M.J. De Goje, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, Leyde 1866.
  - A. Karoui, «Ghar-el-Melh», in, *Revue Tunisienne des Sciences sociales*, n° 32-35, T.X., P. 201-223.
  - G. Kokovtsov, *Relation d'un voyage en Barbarie*», trad. du russe de M. Canard, in *Revue africaine*. T.XCV, 1951, pp. 121-186.
  - F. Lantreducci et G. Bosio, «*Costae e discorsi di Barbaria*», Malte 1587, trad. de Ch. Monchircout et P. Grandchamp, in *Revue africaine*, n° 325, 1925, pp. 415-483.

- Y. Laye, *Le port d'Alger*, Paris 1932.
- Le C. Chevalier, *Voyage de la propontide et du Pont-Euxin*, Paris 1800.
- Le P.H. Mire, «Sidi Ali el Mekki» in *Bulletin économique et social de la Tunisie*, 66, 1252, p. 30-34.
- T.H. Maggil, *An account of Tunis*, London 1811, trad. française de R. de la Chesnay, *Nouveau voyage à Tunis*, Paris 1815.
- M. Mahlûf, *Sagarat al-Nûr al-Zakiyya*, Le Caire 1930.
- al-Mâlikî (Abu Bakr), *Riyâd al-Nufûs*, édit. B. Baccouche, Beyrouth 1983, 3 vol.
- al-Maqdisi (A. al-Busayrî), *Ahsan al-Taqâsîm fî ma<sup>c</sup> rifati al-Aqâlirn*, édit. de Goje, Leyde 1906.
- A. Ortelius, *Theatrum orbis terrarum*, Anvers 157
- L. Manen et G. Heraud, *Instructions nautiques*, Paris 1827.
- R. Mantran, *Istambul dans la seconde moitié du XVIIe siècle*, Paris 1962.
- G. Marçais, *L'architecture musulmane d'Occident*, Paris 1955.
- Mamol Carvajal (L. Del), *Description général de l'Africa*, Grenade 1953, trad. de N. d'Ablan court, Paris 1667, 2 vol.
- C. de Marsigli. *L'état militaire de l'empire ottoman, ses progrès et sa décadence*, Paris 1732, 2vol.
- M. al-Bagi Mas<sup>c</sup>ûdî , *al-Hulâsa al-Naqiyya fî Urnarâ 'Ifrîqiyya*, Tunis 1905.
- Mercator, Hondius et Janssonius, *Livre de la création du monde*, Amsterdam, 1636, 2 vol.
- J. Molinier. «Porto Farina», in *Bulletin économique et social de la Tunisie*. 1952, p.81-92.
- Ch. Monchicourt, *Etudes Kairouanaises, Kairouan et la Chabbia*, Tunis 1939.
- Ch. Monchicourt, «Essai bibliographique sur les plans imprimés de Tripoli, Djerba, et Tunis-Goulette au XVIe siècle», in *Revue africaine*, T. LXVI, 1925, p.385-416.
- Ch. Monchicourt, «Etudes Kairouanaises» in *Revue tunisienne*, T. XXXIX, 1932, p. 45-100.
- S. Muster, *La Cosmographia universalis*, Bâle 1598.
- R. Paskoff, «L'évolution de la lagune littorale de Ghar-el-Melh» in *Bulletin de la société languedocienne de géographie*, 1981.
- E. Pellissier, *Description de la régence de Tunis*, Paris 1853.
- J. Pignon, «L'esclavage en Tunisie, de 1590 à 1620», in *Cahier de Tunisie.*, n° 93-94, 1976; p. 143-165.
- Piri Reis, *Kitab bahriyya*, édit. Y. Senenogli, Dnizcilik Kitabi, ankara 1973, 2 vol.
- J. B. Peyssonnel, *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, édit. par D. de la Malle, Paris 1838.
- J. B. Salvago, «*Africa overo Barbaria*», Venise 1925, trad. de P. Grandchamp, «Une mission délicate en Barbarie», in *Revue tunisienne*, 1937, pp. 229-501.
- de Saint-Gervais, *Mémoires historiques*, Paris 1736.
- M. al-Wazir al-Sarrag, *al-Hulal al-Sundusiyya*, édit. de M.H. Hila, Tunis 1973.
- I. Stchoukine, *La peinture turque d'après les manuscrits illustrés*, Paris 1966 2 vol.
- J. Trippier, *La fortification déduite de son histoire et raisonnée*, Paris 1866.
- L. Torrès Balbàs, «Atarazanas hispano-musulmanas», in *al-Andalus*, T. XVIII. 1946, p. 176-210.

- P. Zaccane, *Notes sur la régence de Tunis*, Paris 1875.
- Muhammad Zarkasi, *Târîh al-Dawlatayn al-Muwahhidiyya wa al-Hafsiyya*, édit. M. Madour, Tunis 1966.
- M. de Zastrow, *Histoire de la fortification permanente*, Paris 1848, 2 vol.
- S. M. Zbiss, *Monuments musulmans d'époque husseinite*, Tunis 1955.
- S. M. Zbiss, *A travers les monuments musulmans de Tunisie*, Tunis 1963.